

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages..... 600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages..... 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE..... 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions)..... 20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F
<p><i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i></p>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé, Tsévié et Kévé..

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 73935/GL déposée le 09/03/21. Mme EWOVON Adzo Mawunyo, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé Agoè-Nyivé Gbonvié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé Gbonvié, connu sous le nom de SEVATA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIIMBLE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 81768/GL déposée le 07/07/21. M. BATANDEO Julien, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Attiéguou, préfecture du Golfe connu sous le nom de Attiéguou et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par lla propriété KEGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95337/GL déposée le 21/01/22. M. GODJE Ali, profession : Boucher, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 75a 04ca, situé à KPOME AKADJAME SEVATA, connu sous le nom de SEVATA, préfecture du Zio et borné au Nord par la collectivité SEDO et la propriété KENOU KOSSI, au Sud par la collectivité SEDO, à l'Est par la propriété KENOU KOSSI et à l'Ouest par les collectivités ALOGBA et ADAGNON.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société Groupe des Bouchers Professionnels du Togo (G.B.P.T) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93579/GL déposée le 22/12/21, M. DE LIMA Bertin Honoffre Komlan, profession : Gérant de station, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ZONGOTAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTISSO et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103506/GL déposée le 15/07/22, Mme AWOUSSE Dédé épse TOKI, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de LANZO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LANZO AMOUZOU K et à l'Ouest par la route KPOGAN LANZO KOPE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103507/GL déposée le 15/07/22, Mme FADIKPE Noussiratou A. E, profession : Religieuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE AGOTIME, connu sous le nom de ADODO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété N'MEVON CRA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103508/GL déposée le 18/07/22, M. TCHATIKE Minguissani, profession : Etudiant, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103509/GL déposée le 18/07/22, M. SOSSOUKPE Mawussute, profession : pharmacien, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENGNIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BOLO, au Sud par un passage de 06m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103510/GL déposée le 18/07/22, M. MAKOUHOUI Koffi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de TOTSIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1521B, au Sud et à l'Est par le lot n° 1519A et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103511/GL déposée le 18/07/22, Mme OCLOO Virginie Roberta Clotilde Dédé épse SENAWO, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété POMEAVO KOMIVI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103512/GL déposée le 18/07/22, Mme GNADOUWA Bodjoura, profession : Enseignante, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHONDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103513/GL déposée le 18/07/22. Mme DZIDZINYO Afi Esenam, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 630B, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 631B et à l'Ouest par les lots n° 628 et 629.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103514/GL déposée le 18/07/22. M. FANOUCOUE Agbémodé Yaovi Mawutodji, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à DABARA KONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de TOPOU KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la collectivité ATTIOGBE TOPOU, à l'Est par une ruelle de 07m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103515/GL déposée le 18/07/22. M. ABONI Kokou Anani, profession : Topographe, demeurant à ADETIKOPE et domicilié à KPOKPOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 10ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAYISSAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103516/GL déposée le 18/07/22. M. BLAKIME Blaise, profession : Opérateur Economique, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVOUSSOU, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103517/GL déposée le 18/07/22. M. DEPOUKN L. Kamboguitibe, profession : Officier Capitaine, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AZIADJIPE EKLOU, au Sud par une rue de 10m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAM MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103518/GL déposée le 18/07/22. M. FONZAN Kossiga A. A, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 95ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMADJO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103519/GL déposée le 18/07/22. Mme DOUTEY Essi épouse APENOUVOR, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAKEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103520/GL déposée le 18/07/22. Mme ATIGAN Akossiwa D. A, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE AVETO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOMATO FESSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103521/GL déposée le 18/07/22. Mme TOGLO Akuavi épouse KIKI, profession : Gestionnaire, demeurant à CANADA et domiciliée à CANADA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJATO DJAGRI KPANE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103522/GL déposée le 18/07/22. Mme GBANAOE Karine Asséyé, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE-ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABAN KOFFI MARCUS et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103523/GL déposée le 18/07/22. M. AKAKPOVI Mawulawe, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE-ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LABAN KOFFI MARCUS et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103524/GL déposée le 18/07/22. M. AHONDJO Kossivi Mawuli, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE-ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété LABAN KOFFI MARCUS, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103525/GL déposée le 18/07/22. M. ESSO Ali Kondoou, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 14, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 16.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103526/GL déposée le 18/07/22. M. ZIKPI K. Danhounsrou, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à ANOKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AGOENYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 161, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par les lots n° 156 et 157.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103527/GL déposée le 18/07/22. M. AKAKPO Kossivi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par une surface non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103528/GL déposée le 18/07/22. M. AKAKPO Kossivi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKEME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBE ATTI KOKOU JOACHIM et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103529/GL déposée le 18/07/22. M. BLABOU Folly Elesesi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AVEGUIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété YEHOUESSI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103530/GL déposée le 18/07/22. Mme SOMOKO-BALANTPLI Namkoa Yawa épouse SANDANI, profession : Infirmière, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADJIPE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103531/GL déposée le 18/07/22. M. YERIMA Mustapha, profession : Informaticien, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKAM, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété DAVID AYAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103532/GL déposée le 18/07/22. M. LANWI Esso-Esoou, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de KPONTAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LANWI ESSO-ESSOOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103533/GL déposée le 18/07/22. M. DJEDJEI Izotou M-Hady, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité GABA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103534/GL déposée le 18/07/22. M. EGBETOU Komi Richard, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CENTRALE NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 171, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 174 et à l'Ouest par le lot n° 172A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103535/GL déposée le 18/07/22. M. ADABIOKOU Koffi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMOU, au Sud par une rue existante de 12m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103536/GL déposée le 18/07/22. M. FAGLA Comlavi Gbéglé, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 97ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ATANDJI KODJO, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété ALLA HADELA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103537/GL déposée le 18/07/22. M. AKAKPO Koffi Messan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 65ca, situé à ALOGAVI KOPE, connu sous le nom de ALOGAVI KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103538/GL déposée le 18/07/22. M. DJATO Massamisso, profession : Docker, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOTRO ASSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103539/GL déposée le 18/07/22. M. DZROGBO Kodjo, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBLEVON, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la collectivité AGBLEVON et une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103540/GL déposée le 18/07/22. M. KPATCHA Awedew Rock, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à AGOE et domicilié à GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEYO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103541/GL déposée le 18/07/22. M. FOLLY-ADJON Kangni Achille, profession : Coach Sportif, demeurant et domicilié en FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 24ca, situé à KPHEME, connu sous le nom de SEWATSRIKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété JOHNSON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103542/GL déposée le 18/07/22. Mme TOULOU MBA Lawampo, profession : Opératrice de Saisie, demeurant à AGOE et domiciliée à ATSANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDJOR DJAMESSI K. et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103543/GL déposée le 18/07/22. M. SOKPAH Kokuvi Djifa, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 54ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AHLIAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SIKA DJINEKOU, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété EKLOU SEGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103544/GL déposée le 18/07/22. M. AMEGADJIE Silété, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 34ca, situé à LOME KELEGOU, connu sous le nom de KELEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 390bis, au Sud par une rue projetée de 14m, à l'Est par une rue projetée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 388.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103545/GL déposée le 18/07/22. M. ETCHRI Edeh Dona, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 19ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FINGA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103546/GL déposée le 18/07/22. M. ETCHRI Edeh Dona, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété NUAKEY YAO et à l'Ouest par la propriété LANYO ASSIGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103547/GL déposée le 18/07/22. M. ETCHRI Edeh Dona, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AMOUDJI, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété ADENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103548/GL déposée le 18/07/22. M. GABIAM Folly, profession : Développeur d'Application, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DOPEGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103549/GL déposée le 18/07/22. Mme LAWANI Koubouratou A, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 10ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKE KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103550/GL déposée le 18/07/22. M. ADEGBAMI Amedi, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété AKE KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103551/GL déposée le 18/07/22. M. ADEGBAMI Amedi, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKE KOMLAN, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103552/GL déposée le 18/07/22. Mme LAWANI Koubouratou A, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AKE KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103553/GL déposée le 18/07/22. M. NAKPIERI Nakome, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUGNAGLO KWAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103554/GL déposée le 18/07/22. M. FEINIER Philippe Jean, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 90ca, situé à LOMÉ BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité APALOO AFOLA, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la collectivité APALOO AFOLA et la propriété DOS-REIS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103555/GL déposée le 18/07/22. M. ASSOTINA Hyacinthe, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 57ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la TdE F 404, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 1789 et à l'Ouest par le lot n° 1786.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103556/GL déposée le 18/07/22. M. TOUME Isaac Komlan, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOM-NAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 14ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GLIKPO, au Sud par la propriété DANLO et à l'Est par la route AKATO VIEPE VOEME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103557/GL déposée le 18/07/22. M. SIMLIWA TCHASSO Agnidoufei, profession : Comptable, demeurant à KARA et domicilié à TCHINTCHINDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 900A et 902A, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 902A et à l'Ouest par le lot n° 900A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103558/GL déposée le 19/07/22. Mme GNAMAKOU Ameyo Mawuli, profession : Ménagère, demeurant à OUAGADOUGOU et domiciliée à PALAYINI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZIWONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103559/GL déposée le 19/07/22. M. TADJERE Kodjo Kouma, profession : Agent, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AYITE KOWOU, au Sud et à l'Est par la collectivité VIZA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103560/GL déposée le 19/07/22. M. TADJERE Kodjo Péni, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité VIZA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103561/GL déposée le 19/07/22. Mme CODJIA Parfaite épouse TRENOU, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à MAYAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TROKPOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI KOFFI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103562/GL déposée le 19/07/22. Mme LAWSON Kokovi Akpénin, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOU APETI PIERRE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103563/GL déposée le 19/07/22. Mme DIA Maïmouna, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 15, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 16B et à l'Ouest par le lot n° 14.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103564/GL déposée le 19/07/22. Mme SEDZRO Kossiwo, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de TOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 30m, au Sud par la propriété des héritiers LAMBOU, à l'Est par la propriété KPONTON QUAM-DESSOU et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103565/GL déposée le 19/07/22. Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à KOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 67ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETO ASSOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103566/GL déposée le 19/07/22. Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à KOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOATOKOU POMEAVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103567/GL déposée le 19/07/22. Mme LOUKOUM Sanaka, profession : Employée de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGBODEKA KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODEKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103568/GL déposée le 19/07/22. Mme GNOFAM Bertine Abiba Boukoupou, profession : Commerçante, demeurant à ABIDJAN et domiciliée à ABIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103569/GL déposée le 19/07/22. M. TETTEH-KPEDA Kangni, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 43ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par les lots n° 12, 13, 14 et 15 et à l'Est par une réserve administrative spéciale.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103570/GL déposée le 19/07/22. Mme ADOTEVI Akué Kalé, profession : Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliée à WASHINGTON, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à AGBODRAFO AGOVOUDOU, connu sous le nom de TONOUONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNALETASSI GAKLINI et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103571/GL déposée le 19/07/22. M. AGBOGLA Komla Martin, profession : Technicien, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBODRA, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103572/GL déposée le 19/07/22. M. OURO-SAMA Mouhamed M, profession : Militaire du rang Caporal, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DZOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité NYAMAKOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la réquisition n° 61475.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103573/GL déposée le 19/07/22. M. BOUKA Kodjo Dosseh, profession : Attaché d'Administration, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103574/GL déposée le 19/07/22. M. ADODO Koamivi, profession : Docteur en Médecine, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODEDJI ATSISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103575/GL déposée le 19/07/22. Mme EZI Iyabo Afi, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJENYO et à l'Est par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103576/GL déposée le 19/07/22. Mme AMOUZOUVI Delali Ameyovi épouse MOLLET, profession : Employée de Bureau, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI APEDOKOE, connu sous le nom de SOKPIN KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1334, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 1333 et à l'Ouest par le lot n° 1336.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103577/GL déposée le 19/07/22. M. AGRIGNAN ISSO-SINA Saliou, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ADETIKOPE ATTITEKPOSSOE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYASSOU, au Sud par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103578/GL déposée le 19/07/22. M. WOELEDJI Koudjo Eméfa Ezoba, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME-GBLINKOMEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des lots non numérotés, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par le lot n° 9A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103579/GL déposée le 19/07/22. M. WOELEDJI Koudjo Eméfa Ezoba, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 4, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par le lot n° 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103580/GL déposée le 19/07/22. M. LAMBONI Nibman, profession : Sergent-Chef, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété EKLOU MAWUKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103581/GL déposée le 19/07/22. M. NOUHOUM A. Abdel-Aziz, profession : Footballeur, demeurant à LOME et domicilié à ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TOGBLE KOPE ALINKA, connu sous le nom de BEGBEMONDI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KODJI GATOR KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103582/GL déposée le 19/07/22. M. HOMEVOH Etsri, profession : éco Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU KAYI FLORENCE, au Sud par la propriété DUNU TONGNI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103583/GL déposée le 19/07/22. Mmes MENSAH Mawunyo Kossiwa et KUMAPLEY Ami Enyonam, profession : Ménagères, demeurant et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à BE, connu sous le nom de KOKETIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 03m, au Sud et à l'Ouest par la propriété APALOO et à l'Est par la rue BESSISSAN.

Elles déclarent que ledit immeuble appartient aux Héritiers de feu JOHSON Marie Alice et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103584/GL déposée le 19/07/22. M. MEGNASSAN Akolissé, profession : Agent Commercial, demeurant à COTONOU et domicilié à AKPAKPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 64ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOU et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103585/GL déposée le 19/07/22. M. TEKOLO Kangnivi, profession : Electricien d'Equipe, demeurant à COTONOU et domicilié à AKPAKPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route DEVEGO KPOGAN AGODEKE de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTOR EDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103586/GL déposée le 19/07/22. M. LOKOSSOU Kwami Yaovi S, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ANFOIN GA-KONDJI, connu sous le nom de AGBOGBODO KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété KEKOU A. MENSANH, au Sud et à l'Est par la propriété DARTEY TETTEH et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103587/GL déposée le 19/07/22. Mme TOSSOUKPE Claudine Virginie, profession : Ménagère, demeurant à DEVIKEME et domiciliée à DEVIKEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 20ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEVIKEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KADAGALI et à l'Est par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103588/GL déposée le 19/07/22. M. HOUNDEDJIHOU Komlan Gédéon, profession : Comptable financier, demeurant à AGOE et domicilié à ANOKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIADJIPE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103589/GL déposée le 19/07/22. M. MADETIN Cocodoco, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 465, au Sud par le lot n° 463, l'Est par les lots n° 461 et 462 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103590/GL déposée le 19/07/22. Mme KAGNASSI Fanta épouse SIMPARA, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE DU BENIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12m chacune et à l'Est par la collectivité ALOGAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103591/GL déposée le 19/07/22. M. KOULOUMA Baoubadi, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à DANGBESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 80ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KOWOU, au Sud par la propriété KPATIMA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103592/GL déposée le 19/07/22. Mme KLOZIKOU Akouavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la collectivité KOMAHE MENSAH, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et la collectivité KOMAHE MENSAH et à l'Ouest par une ruelle de 06m et la collectivité KOMAHE MENSAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103593/GL déposée le 19/07/22. Mme BAOUNA Hodalo épouse WELLE, profession : Commerçante, demeurant à AVEDJI et domiciliée à SITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de VOUDIKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103594/GL déposée le 19/07/22. Mme BAOUNA Hodalo épouse WELLE, profession : Commerçante, demeurant à AVEDJI et domiciliée à SITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à AFLAO AVÉDJI, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 275, au Sud par le lot n° 277, à l'Est par l'axe d'une route et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103595/GL déposée le 19/07/22. Mme TCHAKINGUENAG Na-Diwe-Fanta épouse KPEKPASSI SAMA, profession : Technicien Supérieur en Agriculture, demeurant à SOKODE et domiciliée à BAMABODOLO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIDOUKPI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOVI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103596/GL déposée le 19/07/22. M. BEDI Ayaovi, profession : Analyste Financier, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 36ca, situé à SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AWUNO ALOVE KOKOU, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité AGBOMADJI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103597/GL déposée le 19/07/22. M. EDORH Howanou, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 36, à l'Est par le lot n° 34 et à l'Ouest par le lot n° 33.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103598/GL déposée le 19/07/22. M. BEDI Ayaovi, profession : analyste financier, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 53ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de YEWEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJAVON KODJO ATTISSO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ADJAVON KODJO ATTISSO et la propriété SOWOU KOSSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103599/GL déposée le 20/07/22. M. KPAKOTE Tété Demyi, profession : Enseignant, demeurant à TSEVIE et domicilié à N'TIFABA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 27ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIATODJI AGBODJINSI et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103600/GL déposée le 20/07/22. M. SEKAYA Kossivi, profession : Géomètre, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103601/GL déposée le 20/07/22. M. ATOUKOUVI Kokou, profession : Etudiant, demeurant à KLOLOGO et domicilié à KPODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103602/GL déposée le 20/07/22. M. SEKAYA Kossivi, profession : Géomètre, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPEGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103603/GL déposée le 20/07/22. M. ODOUDOU Koukpero, profession : Inspecteur Trésor, demeurant à KANTE et domicilié à YOTOU OURO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1570C et 1575, à l'Est par le lot n° 1570B et à l'Ouest par le lot n° 1571.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103604/GL déposée le 20/07/22. M. KIKINABIACHI Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à BE, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1497, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 1495B et à l'Ouest par le boulevard du HAHO de 34m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103605/GL déposée le 20/07/22. M. NYAVI Edoh, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOSHIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOWUI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103606/GL déposée le 20/07/22. M. NYAVI Edoh, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOSHIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 35ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEMEZIAN KOKO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103607/GL déposée le 20/07/22. Mme TCHANGO Kounta Mawe-K, profession : régisseur, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103608/GL déposée le 20/07/22. Mme OUSMANE Assana, : sans emploi, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HEGAN KOUAMI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103609/GL déposée le 20/07/22. Mme TELOU Kibandouhina épouse AROUNA, profession : Employée de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 50m, au Sud par la collectivité FIOVE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHATROGA AMEGANVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103610/GL déposée le 20/07/22. Mme NABA Hachétou, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à TROKPOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à SANGUERA KLIKAME, connu sous le nom de WOUASSI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WOUASSI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103611/GL déposée le 20/07/22. Mme NABA Falilatou épouse BABA, profession : Ménagère, demeurant à USA et domiciliée à USA de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité SOMALI YAWO, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSI AGOMAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103612/GL déposée le 20/07/22. M. et Mme FUMEY Kwassivi Sewavi Dzoze fan et GOMBERG Loubov épouse FUMEY, profession : Retraités, demeurant à LOME et domiciliés à ATTIEGOU, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103613/GL déposée le 20/07/22. Mme WALA Tchilalo épouse PITASSA, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 92ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOSSEH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103614/GL déposée le 20/07/22. M. MADETIN Cocodoco, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à LOME AFLAO HETSIAMI, connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 179D-180, à l'Est par le lot n° 179A et à l'Ouest par le lot n° 179C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103615/GL déposée le 20/07/22. M. SOTODJI Ablam, profession : Magasinier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KOUNI, au Sud et à l'Est par la propriété LANKPO et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103616/GL déposée le 20/07/22. M. SALAMI Sikiru O, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AFIADGNIGBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA BAS-MONO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la collectivité SEGBO, au Sud par la route LOME ANEHO de 40m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLY ATAYI M. A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103617/GL déposée le 20/07/22. M. ASSAMOJA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATSIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103618/GL déposée le 20/07/22. M. ADELAN Kodjo Don'Kuso, profession : Employé de Banque, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à AMOUTIEVE, connu sous le nom de TOKOIN WUITI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 35, à l'Est par le lot n° 24B et à l'Ouest par le lot n° 23.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103619/GL déposée le 20/07/22. M. EPAMINONDAS Etsri Patrick, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNONKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPEGAN VIADENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103620/GL déposée le 20/07/22. M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité, demeurant à TSEVIE et domicilié à ADIAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 95ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la collectivité KPEGAN-VIADENOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103621/GL déposée le 20/07/22. M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité, demeurant à TSEVIE et domicilié à ADIAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 40ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des surfaces non dénommées, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103622/GL déposée le 20/07/22. M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité, demeurant à TSEVIE et domicilié à ADIAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPEGAN-VIADENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103623/GL déposée le 20/07/22. M. GERVAIS Eric, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ANTHONY ATIOTO D, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103624/GL déposée le 20/07/22. M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le titre foncier n° 34328R T, au Sud par la collectivité KPEGAN VIADENOU, à l'Est par la réquisition 44118 et à l'Ouest par la collectivité AGBALEGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103625/GL déposée le 20/07/22. M. KPELAO Mawaba Jérôme, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par VIGNO YAO ALASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103626/GL déposée le 20/07/22. M. ABOU Hamidou Ayouba, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANOGBE ATTA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à HAMIDOU Ayouba Abdouhadi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103627/GL déposée le 20/07/22. Mme HAMIDOU Ayouba Faizatou, profession : Etudiante, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANOMEGBE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103628/GL déposée le 20/07/22. M. NADJOMBE Labante, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGOSSOU GOZO EDOH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103629/GL déposée le 20/07/22. Mme DALLY Afi Wolasime épouse ALEROU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYIHEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HAYIBOR AMENOU, au Sud par la propriété GBATI ADJOA, à l'Est par la propriété KOUDOSSOU AKOFA et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103630/GL déposée le 20/07/22. M. MISSIKA Tenta Kodjo, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TRESOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPLAN KODJOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103631/GL déposée le 20/07/22. M. TCHALOMBO Charifou, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYASSOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103632/GL déposée le 20/07/22. M. ADJIKOU Kossigan Séménou, profession : particulier, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANTHONY et LEGBA et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103633/GL déposée le 20/07/22. M. DOSSOU KOMI MELOWOTSO, profession : Entrepreneur, demeurant à Gbadago et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUIDIGLO Kokou, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103634/GL déposée le 20/07/22. Mme BOYI KOBAYE YAWAVI, profession : Accoucheuse Auxiliaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZREMEGA William, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103635/GL déposée le 20/07/22. M. AFANGBEDJI KOKOU, profession : Inspecteur de l'Enseignement, demeurant à Lomé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Aflao Klème, connu sous le nom de Zanvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPELLI, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103636/GL déposée le 20/07/22. M. AFANGBEDJI KOKOU, profession : Inspecteur de l'Enseignement, demeurant à Lomé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Aflao Klème, connu sous le nom de Zanvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPELLI, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103637/GL déposée le 20/07/22. Mme AZIANDJIPE AFIWA, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DATHEVY Anani Dzordzi et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103638/GL déposée le 20/07/22. M. AFANGBEDJI KOKOU, profession : Inspecteur de l'Enseignement, demeurant à Lomé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 83ca, situé à Aflao Klème, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ETSE KOFI, au Sud par la collectivité HAVON, à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest par la collectivité TUKPUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103639/GL déposée le 20/07/22. M. TAOUEMA CONTEH DESIRE, profession : Auditeur Interne, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao-Gakli, connu sous le nom de Aflao-Adidoadè, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot N° 300, à l'Est par le lot N°301, à l'Ouest par le lot N°297.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers TAOUEMA Chabi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103640/GL déposée le 20/07/22. M. TEKOE TETE THEODOSE, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 02ca, situé à Aklakou, connu sous le nom de Kpadeyi Kondi, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité OLYMPIO (IYA MODUKPE).

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103641/GL déposée le 20/07/22. M. TEKOE TETE THEODOSE, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 21a 00ca, situé à Glidji, connu sous le nom de Attotidéka, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues non dénommées de 14m et 18m ; à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103642/GL déposée le 20/07/22. Mme VIHO ROBERTE DJODJI GBEDESSI Epse TEKOE, profession : Employée de société, demeurant à Lomé et domiciliée à Hedzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca, situé à Hedzranawoé, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées respectivement de 34m et de 16, à l'Est par le lot N°12 et à l'Ouest par le lot N°10.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103643/GL déposée le 20/07/22. M. TEKOE TETE THEODOSE, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 38ca, situé à Aklakou, connu sous le nom de Kpadeyi Kondji, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité OLYMPIO (IYA MODUKPE).

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103644/GL déposée le 20/07/22. M. DE SOUZA KOSSI EHIAM, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 00a 91ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAZAH, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103645/GL déposée le 20/07/22. Mme OSSEYI ABLA DODJI Epse GAMEDA, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoenyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca, situé à Démakpoè, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N°753 et 754A, au Sud par une rue en Projet de 20m, à l'Est par une rue de N°752, à l'Ouest par le lot N°756.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103646/GL déposée le 20/07/22. Mme ANATO BEATRICE, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca, situé à Be Apeyeme, connu sous le nom de Abome, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue SAMAI de 12m, au Sud par le lot N°15, à l'Est par le lot N°11, à l'Ouest par le lot 10A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103647/GL déposée le 20/07/22. M. OZOU KOMI, profession : Enseignant, demeurant à Yokoe Agblegan et domicilié à Yokoe Agblegan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Segbe, connu sous le nom de Aflao Segbe, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par AGBAGLO Koffi et AGBAGLO Gaba, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103648/GL déposée le 20/07/22. M. BADJAGLANA BAKIR-WENA KOMLA, profession : Revendeur, demeurant à Agoe Logopé et domicilié à Agoe Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Mihéso SOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103649/GL déposée le 20/07/22. Mme ALI PYALO, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à Kara et domiciliée à Lezeyo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKODA, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103650/GL déposée le 20/07/22. M. BODJONA BASSAI HEZOUWE, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Agoè Zongo et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Togblekopé, connu sous le nom de Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSINYO Eklou A. et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à BODJONA BASSAI HEZOUWE et MOUZOU MONDONWE Epse BODJONA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103651/GL déposée le 20/07/22. M. KOKOROKO CHRISTIAN KOKOU, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adjidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 00ca, situé à Anehò Kpogan, connu sous le nom de Agbétiko, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Est par la collectivité ALIPUI, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103652/GL déposée le 20/07/22. Mme ADJOGBOVIE DEDE NADINE ESSE épouse AKPO, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et au Sud par la propriété TENGUE, à l'Ouest par une propriété FUXOADAN Bernard.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103653/GL déposée le 20/07/22. M. DJERI Sina, profession : Electricien d'Equipeement, demeurant à Legbassito et domicilié à Legbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Bokpokpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGAN TREVE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103654/GL déposée le 20/07/22. M. KLOUTSEY AMETEPE KOKOU, profession : Déclarant en Douane, demeurant à Be kpota et domicilié à Be kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca, situé à Attiegou, connu sous le nom de Papa Komé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et 16m chacune, au Sud par le lot N°299, à l'Est par le lot N° 302.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103655/GL déposée le 20/07/22. M. HOUENOU KOWOUVI, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GABA, à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103656/GL déposée le 20/07/22. Mme AKPABLI MAWUTO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Zanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AMEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103657/GL déposée le 20/07/22. M. LABA KODJO FO-DOH, profession : Footballeur, demeurant à Be-Klikamé et domicilié à Be-Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 66ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZAMELA Sotowoxoè, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103658/GL déposée le 20/07/22. Mme AMEGAN AHOEFA épouse AZIAKO, profession : Esthéticienne, demeurant à Adidogome yokoe et domiciliée à Adidogome yokoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoè Kopégan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°12A, au Sud par le lot N°14, à l'Est par le lot N°13, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mmes AMEGAN AHOEFA Epse AZIAKO, AZIAKO AUDREY-PAOLA, AZIAKO GERTRUDE-VASTI et AZIAKO BENITA-VIANNETTE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103659/GL déposée le 20/07/22. M. EDEH KOMI, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Adetikopé Kladzeme, connu sous le nom de Agodeke, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m, à l'Est par la propriété KOUSSOUGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103660/GL déposée le 20/07/22. M. TCHAMDJA TCHAA LEBILAKI, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Zovadjen, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAGOME Koami Gado, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103661/GL déposée le 20/07/22. M. GNANDI MOUSSA, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Lomé Totsi et domicilié à Lomé Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Legbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUWOZAN, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103662/GL déposée le 21/07/22. M. HAMBILKE KOMBATE Kpibgbene, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de FIOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPOTO KODJO et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103663/GL déposée le 21/07/22. M. YOM Kokou Ali, profession : Sergent-Chef, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONDO et au Sud par la route ZOVADJIN de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103664/GL déposée le 21/07/22. Mme RAGOUENA M'Demkoula Sabaa, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TANOU KOKOUVI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103665/GL déposée le 21/07/22. M. POYODE Acla, profession : Professeur d'Enseignement Technique, demeurant à KANDE et domicilié à KANDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBADAGO KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103666/GL déposée le 21/07/22. Mme AGLEBE Ayaba, profession : Informaticienne, demeurant à MARYLAND et domiciliée à MARYLAND, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 97ca, situé à ADIDOADIN, connu sous le nom de ADIDOADIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot bâti, au Sud par le lot n° 163B, à l'Est par les lots n° 162 et 164 et à l'Ouest par les lots n° 163B et 161B et un passage.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103667/GL déposée le 21/07/22. M. LOGOSSOU Kwassi Obed et Mme AZOGO Ama Amenouweve, professions : Interprète et Comptable, demeurant à TSEVIE et LOME et domiciliés à TSEVIE et LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 58ca, situé à TSEVIE DALAVE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité GAYISSAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103668/GL déposée le 21/07/22. M. SEGBAYA Yaovi Pythagore, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de DJAVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KITEGUI AKUWA AGBLOGBELI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103669/GL déposée le 21/07/22. M. AMOUZOU Kodjogan, profession : Plombier, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSAH ALOYSUS et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103670/GL déposée le 21/07/22. Mme AKAKPO Akouwa, profession : Secrétaire Administratif, demeurant à AGOE et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 132, à l'Est par le lot n° 130 et à l'Ouest par le lot n° 129A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103671/GL déposée le 21/07/22. Mme ABIRANGAO Mouridjanatou, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103672/GL déposée le 21/07/22. Mme SOULEMANA Larba-Wassila, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 286B-287C-289C, au Sud par le lot n° 289B, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 288A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103673/GL déposée le 21/07/22. M. DENYIGBA Kosi Kekeli G, profession : Géographe, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de KPODJL, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HAVON EDO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103674/GL déposée le 21/07/22. M. SEWONOU Kossivi S. Yaveh, profession : Délégué Médical, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KPETIGO, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la voie ferrée LOME KPALIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103675/GL déposée le 21/07/22. Mme AKUE Adoukoé Assionvi, profession : Agent d'Entretien, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHIANKLO DOUFE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103676/GL déposée le 21/07/22. Mme TOGBUI AGAMAH Ameyo Wonovi, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 61a 40ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATSAVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AVLEVI KOSSI, au Sud par la propriété AGBOKOUSSE ADJE, à l'Est par la propriété DONH BODI et à l'Ouest par la propriété TAKOU AVOTOEGNADE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103677/GL déposée le 21/07/22. Mme GBADAMASSI Chirifatou, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOM-NAVA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOUTHÉ WODOMEGLO KOKOUI, au Sud par la collectivité TONGUE et à l'Ouest par la route SANGUERA MISSION TOVE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103678/GL déposée le 21/07/22. M. ONWUCHEKWA Eke Godwill, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 75ca, situé à TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 775, au Sud par le lot n° 773, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par l'école primaire des Assemblées de Dieu du TOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103679/GL déposée le 21/07/22. M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGBATA et domicilié à BAS-MONO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 79ca, situé à ANÉHO ATOUETA, connu sous le nom de AFANTCHAO-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés ADENSI et AFANTCHAO, au Sud par la propriété BOSSOU ANANI, à l'Est par la propriété AFANTCHAO et à l'Ouest par la propriété AMENOUGLO AKAKPOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103680/GL déposée le 21/07/22. M. WOUDOGA Kokou, profession : Retraité, demeurant à DAVIE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest la propriété FOLIKPO AKOU JUDITH et à l'Est par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103681/GL déposée le 21/07/22. M. D'ALMEIDA Akouété, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Est par la propriété AGEGEE et à l'Ouest par la route de TOGOKOME de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103682/GL déposée le 21/07/22. M. DANSOU Messan, profession : Inspecteur de l'Enseignement, demeurant à NOTSE et domicilié à TEGBE STADE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 814, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 816B et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103683/GL déposée le 21/07/22. M. SOGBOSSI Rogatien, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 550A, au Sud par la route VAKPOSSITO AGOE-ELAVENYO de 28m et à l'Ouest par le lot n° 549.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103684/GL déposée le 21/07/22. Mme DEH Adjovi Sename épouse AFATOLO, profession : Professeur de Lycée, demeurant à LOME et domiciliée à SOVIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOGAH HONSSE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103685/GL déposée le 21/07/22. M. BALEBAKO Batoyima D, profession : Ingénieur des Travaux, demeurant à VOGAN et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATTIKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité EDOH, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103686/GL déposée le 21/07/22. M. EDOVI Koffi Sena, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIABA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103687/GL déposée le 21/07/22. M. SOGOYOU Afeignidou, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOMADZI KOUDADJE et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103688/GL déposée le 21/07/22. M. MALAZA Dissindama, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de SENYAWOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété HEDEDZI KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103689/GL déposée le 21/07/22. M. KODZO Kudzo Agbeko, profession : Professeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à SANGUERA DANLIKO, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABA AFANTENOUKPO JONAS et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103690/GL déposée le 21/07/22. M. TETEV I Ayayi Sèyigbé, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 792, au Sud par le lot n° 794, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 787.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103691/GL déposée le 21/07/22. M. PRINCE AGBODJAN Edoe Zogloga, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 95ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité XENYO et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103692/GL déposée le 21/07/22. Mme FIFILIFI Assé épouse FONGBEMI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAGNO ATSOUFE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103693/GL déposée le 21/07/22. Mme GUEDOU Ablavi Nulanyo, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AVEHOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBEDE KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103694/GL déposée le 21/07/22. M. AMEGADJE Kossivi, profession : Exploitant Agricole, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZREKE KWAMI et à l'Est par la route DAGBESSITO SANRYRAME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103695/GL déposée le 21/07/22. M. MAMADOU Alassani, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATIPOU TOGLO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103696/GL déposée le 21/07/22. Mme SIMADOU-AHONDO Afiwa, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de SOUKLADJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité ADAMADO KOSSI, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la route AGOSSITO LEGBASSITO de 20m et à l'Ouest par la propriété DOVO YAOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103697/GL déposée le 21/07/22. M. KAMOUA Lene, profession : professeur, demeurant à SOKODE et domicilié à KPENGALM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 39ca, situé à LÉGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de ATITOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété NYAKPO, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103698/GL déposée le 21/07/22. M. SEDZI Kosi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de NETIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par le lot n° 202, à l'Est par le lot n° 201A et à l'Ouest par le lot n° 200.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103699/GL déposée le 21/07/22. M. SEDZI Kosi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 25ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOKPO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103700/GL déposée le 21/07/22. M. SEDZI Kosi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à AGOENYIVE TELESOU, connu sous le nom de ELAVANYO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route de LEO 2000, au Sud par le lot n° 2291, à l'Est par le lot n° 2292 et à l'Ouest par le lot n° 2290.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103701/GL déposée le 21/07/22. M. OUNINBORLA N'yadjaname, profession : Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à ATIOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à SANGUERA LÉGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIVOR ATISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103702/GL déposée le 21/07/22. M. NOUMONVI Félicien, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca, situé à AFLAO SAGBADO LOGOTE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON MISSEWOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103703/GL déposée le 21/07/22. M. KPEGLO Kokou, profession : inspecteur des Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 346, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 349 et 350 et à l'Ouest par le lot n° 347A-348A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103704/GL déposée le 22/07/22. Mme ISSIFOU Guifayati, profession : Gestionnaire des Ressources Humaines, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMELIKPO et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103705/GL déposée le 22/07/22. Mme LOOKY Lailika Emana, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHETO ATSU, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103706/GL déposée le 22/07/22. M. SASSAM Adjana, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 12m chacune, à l'Est par le croisement des deux rues et à l'Ouest par le lot n° 53A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103707/GL déposée le 22/07/22. M. KOFFI Anani, profession : transitaire, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de FIOVI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 278, au Sud par le lot n° 281A, à l'Est par le lot n° 280 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103708/GL déposée le 22/07/22. Mme ADANOU Sossiamédé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété LAMBOU MENSAH, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété DAGBOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103709/GL déposée le 22/07/22. Mme ADANOU Sossiamédé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par collectivité LANZO AYITE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103710/GL déposée le 22/07/22. Mme PETEMA Ayekinam Tayalo épouse ALLOULA, profession : Revendeuse, demeurant à KARA et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103711/GL déposée le 22/07/22. M. VODUNU Kokuvi Anani, profession : Technicien, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 46ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers de feu KOUMANI BOKON et ADEKUADJI AKUMANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103712/GL déposée le 22/07/22. M. SEDZI Kosi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBENOWOSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103714/GL déposée le 22/07/22. M. ADJINON Yaovi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAMBOU et au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103714/GL déposée le 22/07/22. M. LOKO Valérian Magloire Dovi, profession : Agent de sûreté, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à KPESSI, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers FESSOU KODJO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103715/GL déposée le 22/07/22. M. LOKO Valérian Magloire Dovi, profession : Agent de sûreté, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à DEVIKINME, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers AGBOKOU MASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103716/GL déposée le 22/07/22. M. ZANOOU Kokou, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 11ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 618, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 617 et à l'Ouest par le lot n° 621.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103717/GL déposée le 22/07/22. M. ABALO Koku Tete, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 69A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le titre foncier n° 23953 et à l'Ouest par la propriété KPONTON CHANTOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103718/GL déposée le 22/07/22. M. AMEGAH-ATSYON Kossivi, profession : Huissier de Justice, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition 52327, au Sud par la collectivité SOUKLITOR, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103719/GL déposée le 22/07/22. Mme AYIVOR Essi Akofa, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à BE PAS DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 07ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103720/GL déposée le 22/07/22. M. OURO-KOURA Safiou, profession : Militaire, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété PARBEY, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103721/GL déposée le 22/07/22. M. SEMENYO Koffivi, profession : Professeur de CEG, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de WESSOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 998A et à l'Est par les lots n° 996 et 997.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103722/GL déposée le 22/07/22. M. OFORI Kossi Anani, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de YEVEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZOTOU YAO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TOSSOU HODONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103723/GL déposée le 22/07/22. Mme AMEDOME Ametowoyona, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à LA PAMPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 17, au Sud par le lot n° 21, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 18.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103724/GL déposée le 22/07/22. M. MAOULY Félix, profession : Assistant, demeurant à FRANCE et domicilié à France de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIADENIGNBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la propriété GBAGBE YAO ENYONAM et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103725/GL déposée le 22/07/22. Mme ABLE Amagan Mawunyo, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AWOUDDJA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103726/GL déposée le 22/07/22. M. KUAOVI Koko Kwam, profession : professeur d'enseignement technique, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE AGBEKOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 62ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par le lot n° 1948, à l'Est par la collectivité FOZO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103727/GL déposée le 22/07/22. M. AFANOU KOSSIVI, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Kpogan Agbata et domicilié à Kpogan Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADABUNU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103728/GL déposée le 22/07/22. M. KAPOU KOKOU, profession : Technicien en Gestion, demeurant à Attiégo et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Attiégo, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°466, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot N°468 et à l'Ouest par les lots N° 463 et 462.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103729/GL déposée le 22/07/22. M. ATAYI DANIEL CHEKOU, profession : Retraité, demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Hodan-Kopé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par le lot N°53, à l'Est par le lot N°47 et à l'Ouest par le lot N°46A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103730/GL déposée le 22/07/22. M. BADAOU KODJO, profession : Instituteur, demeurant et domicilié aux Etats-Unis, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à Aného, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la route de Dévikinmé de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBEGBLOGNA A..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103731/GL déposée le 22/07/22. M. ADJAMON KODJO KATCHEKPELE, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Afanvikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZANTE-LABA, au sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103732/GL déposée le 22/07/22. M. PISSANG KODZO, : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOMANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103733/GL déposée le 22/07/22. M. NADHON-AZO KWAMIGA A., profession : ING. ELECTROMECHAN., demeurant à Kpogan et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, connu sous le nom de Akato-viepe, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103734/GL déposée le 22/07/22. M. WADJAK Batobe, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sogbossito , connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HONKOU, à l'Ouest par une rue non dénommées de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103735/GL déposée le 22/07/22. M. LARE LIYIELIBE, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 43ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Sivedome, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par le Titre foncier N°41 147 et à l'Est par la Réquisition N°23331.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103736/GL déposée le 22/07/22. M. KAROU ESSOSSIMNA H., profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à Agbalépédogan, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m chacune, au Sud par le lot N°740 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103737/GL déposée le 22/07/22. Mme AHO SIBAADOUVI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à Doumasséssé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TCHAGNANI Salim Daro, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à TOMETY-MENSAH Folly Koffi Elolo et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103738/GL déposée le 22/07/22. Mme AMEVOR AFIWAVI SEFAKO, profession : Assistante de Direction, demeurant à Agoe Telessou et domicilié à Agoe Telessou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 27ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot N°200, à l'Est par le lot N°198A et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103739/GL déposée le 22/07/22. Mme GADAH DEBORAH, profession : Fleuriste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot N°1044, à l'Est par le lot N°1050, à l'Ouest par le lot N°1052.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103740/GL déposée le 22/07/22. M. AGBEHONOU KOKOU, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à Hedzranawoé, connu sous le nom de Ameyza kondji, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°809A, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par le lot N°810, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103741/GL déposée le 22/07/22. M. TCHENDIE AGAOU, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Hedzranawoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Be-Est, connu sous le nom de Kelegougan, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAGBAN Aglè, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103742/GL déposée le 22/07/22. M. ABINI KOBLA AGBELI, profession : Hôtelier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route KLIKAME-DJIGBE AFIADENIGNIBA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KLOKLOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ABINI KOBLA AGBELI et ADJAHOUINOUI ZIHOUE et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103743/GL déposée le 22/07/22. M. BALABADI SAFIOU, profession : Militaire, demeurant à Agoènyivé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m chacune, à l'Ouest par le lot N°804 bis A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103744/GL déposée le 22/07/22. M. BALABADI SAFIOU, profession : Militaire, demeurant à Agoènyivé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOBA, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103745/GL déposée le 22/07/22. M. BALABADI SAFIOU, profession : Militaire, demeurant à Agoènyivé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103746/GL déposée le 22/07/22. M. BALABADI SAFIOU, profession : Militaire, demeurant à Agoènyivé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 61ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité AKPOLIPO et à l'Est par la propriété DINIKPIROU Afoua.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103972/GL déposée le 01/08/22. M. BOUARE Kname, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN DOGBEANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca, situé à AGOE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 747, au Sud par le lot n° 751, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 748.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103973/GL déposée le 01/08/22. Mme AWATE Bahou Hani, profession : Inspectrice des Douanes, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 31, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 30 et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103974/GL déposée le 01/08/22. M. DEDZOE Kokou, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AZANGLO, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103975/GL déposée le 01/08/22. M. BITANA Damkago, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 08a 12ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EKLU BOKO et à l'Ouest par la propriété DINGRACE KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103976/GL déposée le 01/08/22. M. THOGNON Comlan Gérard, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 14ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMEKPO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103977/GL déposée le 01/08/22. M. AGBEMADON Kodjo, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103978/GL déposée le 01/08/22. M. AGBEMADON Kossi Messanh, sans profession, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de ATSATSITOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEWOTHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103979/GL déposée le 01/08/22. M. ADJAHO Luc Russel, profession : Huissier de Justice, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à ANEHO DAGUE, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEMANOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103980/GL déposée le 01/08/22. Mme ADATO Abra Jeanne, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOUKPO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103981/GL déposée le 01/08/22. Mme ADEMEGLO Hobande, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 79ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HADETTA ABOTSI, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la propriété KESSEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103982/GL déposée le 01/08/22. Mme ADEMEGLO Hobande, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGAN AMEDE MAWUENYEGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103983/GL déposée le 01/08/22. M. TIJANI Jimoh Abiola, profession : Responsable Commercial, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 1 19A, à l'Est par les lots n° 1 18A et 119A et à l'Ouest par les lots n° 121 et 122.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103984/GL déposée le 01/08/22. M. TIJANI Jimoh Abiola, profession : Responsable Commercial, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1 16, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103985/GL déposée le 01/08/22. Mme SITCHORA Tounoukoume, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKAKPUI KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103986/GL déposée le 01/08/22. Mme AMOUZOU-FANTODJI Ami, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUNOR et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103987/GL déposée le 01/08/22. M. HOUMAVO Kossivi, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de GADAMADJA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par les propriétés KPODAR et ZEKPA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété KPODAR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103988/GL déposée le 01/08/22. M. AKAKPO Ayité, profession : Opérateur Economique, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LOME TOTSI, connu sous le nom de GBONVE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 501A, au Sud par le lot n° 503 et à l'Est par la route TOTSIGAN ADIDOGOME de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103989/GL déposée le 01/08/22. M. KODJO Dohou Romaric, profession : Tapissier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME-SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEVE KOAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103990/GL déposée le 01/08/22. M. MOROU MEMENG Aboudou-Fataou, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HELOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103991/GL déposée le 01/08/22. Mme TIGOE Kuamba épouse AKUETE, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à KELEGOUGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 881 et 882A, au Sud par le lot n° 883, à l'Est par le lot n° 878 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103992/GL déposée le 01/08/22. M. BOSSOU Kouamivi Innocent, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 79ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY KODJO KEKELI et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103993/GL déposée le 01/08/22. M. TCHALIM Tcha Kozah, profession : Docteur Vétérinaire, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à LOME DOGBEAVOU, connu sous le nom de DOGBEAVOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 127, au Sud par le titre foncier n° 14361R T, à l'Est par le lot n° 128 et à l'Ouest par le lot n° 133.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103994/GL déposée le 01/08/22. M. AMOUZOU Folly, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à AFOIN, connu sous le nom de KOLIAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AMAH-TCHOUTCHOUI et à l'Ouest par la route nationale ANEHO TABLIGBO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103995/GL déposée le 01/08/22. Mme NAKOU Nasod L. Amoune, profession : Comptable Financier, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHADZI-DRAH et au Sud par la collectivité KLIKAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103996/GL déposée le 01/08/22. M. GABIAM Yao, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUZE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103997/GL déposée le 01/08/22. Mme ETSE Akoua Demawu épouse BESSIKE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGBLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103998/GL déposée le 01/08/22. M. GUENOUKPOTI Kokou, profession : Peintre Auto, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 24bis, au Sud par le lot n° 24B, à l'Est par le lot n° 25 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103999/GL déposée le 01/08/22. M. SOSSU Kokou, profession : Administrateur des Finances, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 36ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des lots non numérotés, à l'Est par le lot n° 770 et à l'Ouest par le titre foncier n° 28593 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104000/GL déposée le 01/08/22. M. ATCHOLE Aweyem Noel, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 09ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 194B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 192.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104001/GL déposée le 02/08/22. M. GASESE Kodjo, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à HANYIGBA-DOUGA et domicilié à HANYIGBA-DOUGA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 19ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 460, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 461.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104002/GL déposée le 02/08/22. M. AGODZRO Yao, profession : Electronicien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 00ca, situé à LOME AFLAO BATOME, connu sous le nom de TOTSI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1548, au Sud par le lot n° 1546 et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104003/GL déposée le 02/08/22. M. MISSISSO Anoumou, profession : Agent des Douanes, demeurant à KPOGAN et domicilié à AGODEKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à BAGUIDA AVEPOZO, connu sous le nom de WEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 11 et à l'Ouest par le lot n° 10A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104004/GL déposée le 02/08/22. M. ADZOGBLE Koffi, profession : Tapissier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKOJHOHO KOMLANVI ANANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104005/GL déposée le 02/08/22. M. HOLOUVI Yao Cephass, profession : Tapissier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKOUDAHO KOMLANVI ANANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104006/GL déposée le 02/08/22. M. YENTCHABRE Damtote, profession : Comptable, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 2096, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 2099 et à l'Ouest par le lot n° 2097A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104007/GL déposée le 02/08/22. M. NAMOUTA Kokou, profession : Commissionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété WUASSI, au Sud par la piste de la TIDE de 40m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104008/GL déposée le 02/08/22. Mme AGBOSSOUMONDE Yaovi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 30ca, situé à LOME, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété HOUGNIBO YAOVI IBERE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AKPAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104009/GL déposée le 02/08/22. M. AKOLI Messan Etsri, profession : Pointeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété NOAMESHIE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOU BEN KOMLAH A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104010/GL déposée le 02/08/22. M. AKOLI Messan Etsri, profession : peinteur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104011/GL déposée le 02/08/22. M. ABASSEM Mawabiwè et Mme ABASSEM Mamou-Aking, profession : Etudiants, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NUAKEY YAO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104012/GL déposée le 02/08/22. M. AMETANA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEMAGNON, au Sud par une rue existante de 20m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104013/GL déposée le 02/08/22. M. AMETANA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 35a 15ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité GTORE, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIPOUPOU et à l'Est par la collectivité NOMAGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104014/GL déposée le 02/08/22. M. AMETANA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca, situé à KPEME DEVEGO, connu sous le nom de ABOTSI-COPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété AKAKPOSSA HANOU, à l'Est par un passage de 08m et à l'Ouest par une rue en projet de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104015/GL déposée le 02/08/22. Mme DOGBONOU Lonlon Jacky épouse POUELE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 97B et 96, au Sud par le lot n° 98, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une réserve administrative.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104016/GL déposée le 02/08/22. M. DADJO Kpaadjega, profession : Gestionnaire Commercial, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOKOU KODJO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104017/GL déposée le 02/08/22. M. GAMIA Koffi Mawulé, profession : Imprimeur, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KOUNI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104018/GL déposée le 02/08/22. M. AGOUNKE Yaogan A. Bena, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à DOULASSAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104019/GL déposée le 02/08/22. Mme KUDAWOO AKUETEY Edoh Essinam, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 10ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de ADISSEM, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AMES KOKOU et à l'Ouest par la propriété SAM KPOTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104020/GL déposée le 02/08/22. Mme LAWSON-KOUDAHIN Nadou-Kekle Anastasia et M. LAWSON-KOUDAHIN Latevi Yram Uel, professions : Ménagère et Particulier, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APETОВI KOMLAN, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104021/GL déposée le 02/08/22. Mme DOKODJO Ablavi Rachelle, profession : Techno-Commercial, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MORKENU et à l'Est par la collectivité TENGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104022/GL déposée le 02/08/22. M. BESSA Kodjo, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 74ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot n° 252, à l'Est par un passage de 08m et à l'Ouest par le lot n° 254.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104023/GL déposée le 02/08/22. Mme ALLOU Sika Adjoavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à ANEHO ZOWLA, connu sous le nom de KPEDOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOZO KOUEVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104024/GL déposée le 02-07-2022, Madame ALLOU Sika Adjoavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une réserve administrative, à l'Est par le lot n° 15 et à l'Ouest par le lot n° 14B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104025/GL déposée le 02/08/22. Mme ALLOU Sika Adjoavi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à ANEHO ZOWLA, connu sous le nom de KPEDOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOZO KOUEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104027/GL déposée le 02/08/22. M. BODO Comlavi, profession : Mécanicien Tourneur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de YOVOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par l'axe d'une rue circulaire de 24m, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers HOUKPATI APEZOUKE et à l'Ouest par les propriétés SENA KODJO ANANIVI et LOSSI AYIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104028/GL déposée le 02/08/22. M. BODO Comlavi, profession : Mécanicien Tourneur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à GBODJOME KPOGAN, connu sous le nom de SEDRO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBAVITO AFANGBEDJI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104029/GL déposée le 02/08/22. Mme HOUNYO Ablavi Béatrice, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à GBENYEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de HEDZRAWANE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 273, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 263 et à l'Ouest par le lot n° 262A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104030/GL déposée le 02/08/22. Mme HOUESSOU Adzo Mama Dzigbodi, sans profession, demeurant et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATTIDJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON KOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104031/GL déposée le 02/08/22. Mme HOUESSOU Adzo Mama Dzigbodi, sans profession, demeurant et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBANOU FOLLY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104032/GL déposée le 02/08/22. Mme ASSOU Akouvi Nicole, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à ADEWUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AFLAO GAKLI BE-KLIKAME, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 6B, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 7A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104033/GL déposée le 02/08/22. Mme GALLEY Antoinette, profession : Revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca, situé à AGBODRAFO KPHEME, connu sous le nom de LOM NAVA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LASSEY-AKOLEY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104034/GL déposée le 02/08/22. M. LAWSON Fessou Djigbondi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à BE-AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALLEY, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104035/GL déposée le 02/08/22. M. BEDEY Koffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AKATO KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KATE et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104036/GL déposée le 02/08/22. M. ABOUDI Komla, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété SEDZRO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété HEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104037/GL déposée le 02/08/22. M. KPOGNON Adamavi, profession : Mécanicien diéséliste, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGBODRAFO DJASSEME AMOENI KOPE, connu sous le nom de APETO KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NUNYAKPEN SEWAVI BEDJEN, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104038/GL déposée le 02/08/22. M. BESSOU-KPEGLO Kokou Djigbodi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BASSADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 06ca, situé à BE, connu sous le nom de LOM-NAVA, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des Héritiers ATIVOR, au Sud par la rue des briquetiers de 12m et à l'Est par le titre foncier 40849.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104039/GL déposée le 02/08/22. M. ZOUNON Kodjovi Edem, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOU KONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI KOMI MAWULI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104040/GL déposée le 02/08/22. M. EBIZO Koffi, profession : Entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKPABLA KOKOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété ADJALLE AYELE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104041/GL déposée le 02/08/22. M. EBIZO Kodjovi, profession : Soudeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 62ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPABLA KOKOU, à l'Est par la propriété ADJALLE AYELE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104042/GL déposée le 02/08/22. M. ATILA Kokou, profession : Tailleur, demeurant à USA et domicilié à USA de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à ADETIKOPE ANYAVE, connu sous le nom de LOGOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABAN KOFFI MARCUS et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104043/GL déposée le 02/08/22. M. GUEDIKOUA Doouda, profession : Agent des Impôts, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDJISSO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104044/GL déposée le 02/08/22. M. NIMON Pouwereou, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104045/GL déposée le 02/08/22. M. HOUMEY Adjiwanou D, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 36ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO GAKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la ligne de la haute tension LOME KPALIME, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NEGO KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104046/GL déposée le 02/08/22. M. HOUMEY Adjiwanou D, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 14ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO GAKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMAH EKOUE A. MAWULE et au Sud par la route nationale LOME KPALIME de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104047/GL déposée le 02/08/22. Mme BOUKPESSI ESO-Solim épouse RINALDI, profession : Assistante de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 36ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 993, au Sud par le lot n° 999, à l'Est par les lots n° 996 et 998 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104048/GL déposée le 02/08/22. M. AFAWOUBO Kossivi Dodji, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SAKPLETOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPABLA DJISSO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104049/GL déposée le 03/08/22. Mme BOCCOVI Brigitte A. Dede, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE BENIGLATO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBODEKA, à l'Est par la voie de contournement de 50m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104050/GL déposée le 03/08/22. Mme SOUMOÛ Padawounam, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de LOGOGAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité LANYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104051/GL déposée le 03/08/22. M. TETE Mahoussi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 220, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 222B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104052/GL déposée le 03/08/22. M. MORI-KONATE Ibrahim, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMENDETA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété LONHOGAN, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104053/GL déposée le 03/08/22. M. OKOTAN Tayibou Ayessom, profession : Vendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 70ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEDO et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104054/GL déposée le 03/08/22. Mme BAWERIMA Bebate Welyh épouse TCHANDANA, profession : Ophtalmologue, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU AKOUVI et à l'Est par la propriété TCHANAO ESSOWE et la collectivité ATILA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104055/GL déposée le 03/08/22. M. AMADOU Zekeriaou, profession : Médecin, demeurant à AGOE et domicilié à PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la collectivité ALI GBOLOGAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104056/GL déposée le 03/08/22. M. SOBAKIN KOKOUVI Marc, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à LOME, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 952, au Sud par le lot n° 953, à l'Est par le lot n° 953A et à l'Ouest par l'axe de la voie express.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104057/GL déposée le 03/08/22. M. SOBAKIN KOKOUVI Marc, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSIGBI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104058/GL déposée le 03/08/22. M. SOBAKIN KOKOUVI Marc, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 07ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DZEMEKY, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO MIHESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104059/GL déposée le 03/08/22. M. EKPE Saka, profession : Opérateur Economique, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité NYAMAKU et à l'Ouest par la propriété AMOU ATTISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104060/GL déposée le 03/08/22. M. GBEGNIKIN Akakpovi Koffi, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à HANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 03ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné :

PARCELLE A : au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par le lot n° 50A et à l'Ouest par le lot n° 48A.

PARCELLE B : au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Est par le lot n° 53A, 54A et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104061/GL déposée le 03/08/22. M. GBEGNIKIN Akakpovi Koffi, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à HANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1812A et 1813A, au Sud par le lot n° 1810, à l'Est par le lot n° 1813A et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104062/GL déposée le 03/08/22. M. EDOH Cecile, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DA SILVEIRA ADJE et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104063/GL déposée le 03/08/22. M. AFIADENIGAN-G Kodjo, profession : Educateur Sportif, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 427B, au Sud par le lot n° 425B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 424.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104064/GL déposée le 03/08/22. M. TCHONA Okiki Amangnan, profession : Electrotechnicien, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AMEDEDJISSO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104065/GL déposée le 03/08/22. M. HOMAWOO Kodzo, profession : Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AKPADJE KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO, au Sud par la collectivité GBEMOU et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104066/GL déposée le 03-04-2022, Monsieur HOMAWOO Kodzo, profession : Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIOVI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 575B, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par les lots n° 575B et 577B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104067/GL déposée le 03/08/22. Mme GANDA Weyeoudema, profession : Secrétaire , demeurant à AGOE et domiciliée à NYAMASSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANOUMOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104068/GL déposée le 03/08/22. M. BATTAH Komlan Seigneur Léo, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104069/GL déposée le 03/08/22. M. ANKOU Yawo Bravo Siméon, profession : Secrétaire Bilingue, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 690A et 692A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 690A et à l'Ouest par le lot n° 692A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104070/GL déposée le 03/08/22. M. AVOKPO Edoh Kokou, profession : Employé de Banque, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à AFLAO SEGBE ZANVI, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AZIAMADJI, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés AGBAGBLE et AZIAMADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104071/GL déposée le 03/08/22. M. BANKOLE Adéchina, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de AMEGNONAKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMAVI EKOUE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104072/GL déposée le 03/08/22. Mme ATIKLE Ame Pierrette, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104073/GL déposée le 03/08/22. Mme DOVI Dédé, profession : Revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de N'TIFAFKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété TOSSOUKPE, au Sud par la propriété AGBOVI, à l'Est par la propriété MENSAH ATTITIWOE et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104074/GL déposée le 03/08/22. M. PALANGA Essobyou Michel, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par les lots n° 1027 et 1028, à l'Est par le lot n° 1029B et à l'Ouest par le lot n° 1026A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104075/GL déposée le 03/08/22. M. FOLI Koffi, profession : Imprimeur, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE-EST KANYIKOPE, connu sous le nom de TODOBA, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOH KATEAWOU, au Sud par la propriété NICOUE KOUETE SENYON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104076/GL déposée le 03/08/22. Mme ATIKLE Ame Pierrette, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104077/GL déposée le 03/08/22. M. AGBOKE Totekpomawu Koku, profession : Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TENGUE KOSSI et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104078/GL déposée le 03/08/22. Mme SEKOU Essohouna Mossolani, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à SANGUËRA, connu sous le nom de VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AMOUZOUVI NICOLAS, au Sud par l'église évangélique de l'ordre suprême, à l'Est par la propriété FIALESSEGBE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104079/GL déposée le 03/08/22. M. DAYOU Kokouvi Agbossou, profession : Agent des Douanes, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KATE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KATE YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104080/GL déposée le 03/08/22. M. KOUDJODJI Koami, profession : Revendeur, demeurant à ANEHO et domicilié à YESSOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ADANHOUNZO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une ruelle de 06m, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété DOSSA MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104081/GL déposée le 03/08/22. M. SEKOU-AKOETE Kodjo Achille, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZALIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUVOR et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104082/GL déposée le 03/08/22. M. FIADJIGBE Kodjo Elesesi, profession : Chef du village, demeurant à KPELE TOUTOU et domicilié à KPELE TOUTOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1976B, au Sud par le lot n° 1976C et à l'Est par la voie express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104083/GL déposée le 03/08/22. Mme PANABAKPA Essowereou, profession : Protocole, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKPO KOMLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104084/GL déposée le 03/08/22. Mme KETOGLO Akoua, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KETOWOKPE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104085/GL déposée le 03/08/22. M. NYAWUAME Kossivi Maximilien Kolbe, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 44ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ADETIKOPE DJAGBLE de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ADJE KOMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104086/GL déposée le 03/08/22. Mme ABOTSI Essé épouse ZIKPI, profession : Agent des Douanes, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NANATO DOGBE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104087/GL déposée le 03/08/22. M. TSOFEODOR Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIANYO GBLEMKO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104088/GL déposée le 03/08/22. M. KPEGBA Komlavi Sitsofe, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KEDIAKE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104089/GL déposée le 03/08/22. M. KADANGA Abalo, profession : Ingénieur, demeurant à DAPAONG et domicilié à NASSABLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOENYIVE ATSANVE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BOTOR MAWOULI, au Sud par une rue existante de 20m et à l'Ouest par la propriété KADANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104090/GL déposée le 03/08/22. M. KADANGA Abalo, profession : Ingénieur, demeurant à DAPAONG et domicilié à NASSABLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AGOE NYIVE ATSANVE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BOTOR MAWOULI, au Sud par une rue existante de 20m, à l'Est par la propriété KADANGA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104091/GL déposée le 03/08/22. Mme AGOUVI Erika Akpéné, profession : Revendeuse, demeurant à FRANCE et domiciliée à France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 76ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues de 12m chacune, à l'Est par la propriété TASSIGAN et NANAVI et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104092/GL déposée le 03/08/22. M. MILEVOR Etienne, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 15ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AVOUDJIGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUDJIGBE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104093/GL déposée le 03/08/22. Mme BAWINA Mazalo, profession : Gestionnaire, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBO AMENYANYRAN.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à PEGBESSOU Essosolim Romaric, PEGBESSOU Lélengda Rosine et PEGBESSOU Tinga Robin et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104094/GL déposée le 03/08/22. M. ABEVI Sokewoe, profession : Comptable, demeurant à KPOGAN et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MASSEME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104095/GL déposée le 03/08/22. M. TETE Apoté Adjéoda Kevin, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 55ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité EDOH, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANGLO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104096/GL déposée le 03/08/22. M. KPEGLO Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 24ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SRABI et à l'Est par la collectivité AWOUSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104097/GL déposée le 03/08/22. M. BATAKA K. Koutera, profession : ministre, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ATHIEME DANLIKO de 28m, au Sud par une rue existante, à l'Est par une rue existante de 28m et à l'Ouest par la propriété DANSOU KOUESSIVI P.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104098/GL déposée le 03/08/22. M. TEVON Koffi Sedoamede, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des surfaces non dénommées et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104099/GL déposée le 03/08/22. M. BANAPASSE Diyen Fagdem Ahner, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME AFLAO et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGLO QUARSHIE, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104100/GL déposée le 03/08/22. M. ATTIOGBE Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUNI KOMLAN KEDE et KOUNI KLOUTSE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104101/GL déposée le 04/08/22. Mme AHIAFOKPO Enyonam Nevame, profession : Attachée Commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 17ca, situé à KEVE, connu sous le nom de GAMA KOPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la route nationale n° 5 LOME KP ALIME et à l'Est par la collectivité AGAMA et une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104102/GL déposée le 04/08/22. Mme ULPiano Elodie épouse GBKPO, sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés KATEY MIDAHO et KATEY MENSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104103/GL déposée le 04/08/22. Mme MINZA Mazalou Anne-Rachel, profession : Garde d'Enfants à domicile, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 38ca, situé à WLI, connu sous le nom de GBAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIABI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104104/GL déposée le 04/08/22. Mme MINZA Mazalou Anne-Rachel, profession : Garde d'Enfants à domicile, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN KOMLA et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104105/GL déposée le 04/08/22. M. KAVEGE Komivi, profession : Directeur Général, demeurant à LOME et domicilié à BENIGLATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AKPE, au Sud par la propriété DE SOUZA FOGAN, à l'Est par la route de l'hôtel Le Lac et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104106/GL déposée le 04/08/22. M. ANYINEFA Messan et Mme DAO Nèmè, professions : Etudiant et Garde d'Enfants, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de APEYEYEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité GAVO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGUE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104107/GL déposée le 04-08-2022, M. et Mme FOLLY Locoh Koffi S. et DANSOU Biova Eryonam épouse FOLLY, profession : Employés, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 23ca, situé à KEVE ZOGBEPIME, connu sous le nom de SEVEKPOTA, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés ADOUKPO et DZOKPE, au Sud par la propriété WITA, à l'Est par la propriété AMEGANVI AMAH et à l'Ouest par la propriété ALEKE ADZEWODA KOKOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104108/GL déposée le 04/08/22. M. NOUGOUA Levy et Mme LAWSON-HOINKA-MABOU Sibi Nanela, profession : Etudiant et sans profession, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 91ca, situé à KEVE ZOGBEPIME, connu sous le nom de BAVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DZREDZO SIMATHE, au Sud par la propriété ABOTSI AKOUVI EYRAM ORPHELIA, à l'Est par la propriété ZEKLA TOVIENYEKU et à l'Ouest par la propriété TCHOUANGEUP BERTRAND et AZIAKPOR HÖLALI VIVIANE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104109/GL déposée le 04/08/22. M. TCHOUANDONG Ngawa Sena Steve, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 05ca, situé à KEVE ZOGBEPIME, connu sous le nom de KPOSSE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AZALEKO, au Sud par la collectivité AGBA, à l'Est par la propriété EDUWODJI KOSSI D. et à l'Ouest par la collectivité ZIDAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104110/GL déposée le 04/08/22. M. HOUNGBEDJI Bernhard Gaston Romuald Serge, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à AKEPE AKÉPEDO, connu sous le nom de SOWUKOPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété SOWU et à l'Ouest par les propriétés SOWU et APEMEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104111/GL déposée le 04/08/22. M. BABA Yao M. Etonam, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME BANISSI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AKPLAGA, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par la propriété AMEDANOU KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104112/GL déposée le 04/08/22. Mme ALATE Ami Delali, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DALIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité GAMADEKOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMADEKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104113/GL déposée le 04/08/22. M. AFANOU Anani Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à ANEHO et domicilié à HABITAT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AMADOTE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par le lot n° 37, à l'Est par le lot n° 27 et à l'Ouest par le lot n° 25.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104114/GL déposée le 04/08/22. Mme ATCHONDJI Ayawa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ANFAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à BE-EST ANFAME-NORD, connu sous le nom de YESU-KOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 229, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 230A et à l'Ouest par le lot n° 232.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104115/GL déposée le 04-08-2022, M. et Mme DZINEDZA Kodzo et WUSSINU Akoua Tounolè, professions : Opérateur des Ecoles et Coiffeuse, demeurant et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 332B, au Sud par les lots n° 335B et 333B, à l'Est par le lot n° 333B et à l'Ouest par la route KOHE ZOSSIME de 30m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104116/GL déposée le 04/08/22. M. BODJONA Bassaï Jean, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 57ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de HOE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue en projet de 16m, à l'Est par la propriété ALAVI KOSSI THEO et à l'Ouest par la propriété ALAVI KOSSI THEO et une rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104117/GL déposée le 04/08/22. M. BODJONA Bassaï Jean, profession : Informaticien, demeurant et domicilié aux USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AGBALENYO ETSE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TCHABRE BADJEKINE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104118/GL déposée le 04/08/22. M. FIOKOUNA Cocé, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAKA LOGNON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104119/GL déposée le 04-07-2022, Mme HOUESSO Adzo Mama Dzigbodi épse KODJOVI, sans profession, demeurant et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété NEGLO NYAMEY et à l'Est par la réquisition n° 37997.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104120/GL déposée le 04/08/22. M. TOHOUNDJONA Sename-Agbevivi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par un lot non numéroté, au Sud par le lot n° 656, à l'Est par le lot n° 657C et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104121/GL déposée le 04/08/22. M. DATODZI Kodjo Emmanuel, profession : Cultivateur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à VAKPOSSITO TELESSOU, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 1433A et 1434, au Sud par les lots n° 1439 et 1440, à l'Est par les lots n° 1437A et 1435A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104122/GL déposée le 04/08/22. Mme KANGNI Avesi épse AMOUSSOU-ADEKPE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN GBADAGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca 06, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 359, au Sud par le lot n° 363, à l'Est par le lot n° 361 et à l'Ouest par une rue en projet de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104123/GL déposée le 04/08/22. Mme AFANOU Akoko Aholoussi, profession : Agent Commercial, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO-VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDEKE AWUJE et au Sud par la route AKATO-VIEPE SEGBE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104124/GL déposée le 04/08/22. M. KUELO Kangni, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AMOUTIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DABLA et à l'Ouest par une rue existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104125/GL déposée le 04/08/22. M. AKAKPO Yaovi Delali, profession : Magasinier, demeurant à LOME et domicilié à ATIKPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SODJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104126/GL déposée le 04/08/22. Mme AVUSSU Ayélé Elom, profession : Directrice, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA ZIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104127/GL déposée le 04/08/22. M. AGBODENOU Kokouvi, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ZION TO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMAGNO et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104128/GL déposée le 04/08/22. M. SITA Issa, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 81ca, situé à TOKOIN, connu sous le nom de GBONVIE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété des héritiers ZANKOU et le titre foncier n° 7279R T, au Sud par le lot n° 13, à l'Est par le lot n° 12bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104129/GL déposée le 04/08/22. Mme K'MEDEHOUTO Bio Ameyovi, profession : Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOTED, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 33ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBODO MIDAWO ABLOWADAN, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104130/GL déposée le 04/08/22. M. BAKO GOROGOROWE Koli-Yidaou, profession : Ingénieur Electro-Mécanicien, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de ALINKA MELEDENUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AKOUETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104131/GL déposée le 04/08/22. M. BILA Idrissou Yaya, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE ZOGBEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca, situé à BE, connu sous le nom de KELEGOUGAN ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers ANTHONY AGBETIAFA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104132/GL déposée le 04/08/22. M. TSIMESSE Gbeya, profession : Député, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAKA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104133/GL déposée le 04/08/22. M. TSIMESSE Gbeya, profession : Député, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 27ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104134/GL déposée le 04/08/22. M. BORONDIE Tom-Ikou, profession : Géographe, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOH AKAKPO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104135/GL déposée le 04/08/22. M. AMOUZOU Amenoukon Kokou, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route ADIDOGOME LA PAMPA YOKOE de 30m, au Sud par le lot n° 2, à l'Est par une réserve administrative spéciale et à l'Ouest par le lot n° 1A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104136/GL déposée le 04/08/22. Mme GAFAN Fidele Sun-Shine épouse ASSIMBRA ZEKERI, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE DU BENIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 286, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 289 et à l'Ouest par le lot n° 287-A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104137/GL déposée le 04/08/22. Mme AMOUZOU Ablavi Ahouefa épouse AKAKPO-TOBIE, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de YOHONOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 10m, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPOSSA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104138/GL déposée le 04/08/22. M. MENSAH-ETSI Kobla Baté, profession : Agent Commercial, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de NIMANYA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO de 50m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOTI et à l'Est par la propriété LAWSON LATEVI DJOSSITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104139/GL déposée le 04/08/22. M. MENSAH-ETSI Kobla Baté, profession : Agent Commercial, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de YOYOKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 561B, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 34m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104140/GL déposée le 04/08/22. M. SEGBENOU Folly, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à LOME KPOGAN et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 27ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété BRENNER, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par la propriété FESSOU et à l'Ouest par la propriété VIOKO K. AGBEHONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104141/GL déposée le 04/08/22. Mme AYANDEDJI Sérifatou Ayanyemi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 33ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 08m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGLEAMENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104142/GL déposée le 04/08/22. M. TAMBATE Giname, profession : Gestionnaire Financier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de NYAMASSI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOGBO S. et à l'Est par la route MISSION TOVE ZOGBEGAN de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104143/GL déposée le 04/08/22. M. TAMBATE Giname, profession : Gestionnaire Financier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par le lot n° 750 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104144/GL déposée le 04/08/22. M. HONKOU Komi Elikem, profession : Sapeur-Pompier, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à AFLAO ADIDGOME, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 840, à l'Est par le lot n° 830B et à l'Ouest par le lot n° 830A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104145/GL déposée le 04/08/22. M. GOZO Akouété, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à HOUNTIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3, au Sud par le lot n° 7, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104146/GL déposée le 04/08/22. M. ACCOH Dovi Djido, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à GBODJOME et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALIPOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104147/GL déposée le 04-05-2022, Madame TOUKO Akem Lahadi, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 898, à l'Est par un lot non numéroté et à l'Ouest par le lot n° 900.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104148/GL déposée le 04/08/22. M. BOTCHO Piranam, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à HOUMBI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104149/GL déposée le 04/08/22. M. LAOUWAYI Bewessim, profession : kinésithérapeute, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVI AHADETA et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104150/GL déposée le 04/08/22. M. GBENOU Howoalo, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GBANGAN KAFUI, au Sud par la propriété AXOVI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GBANGAN SILETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104151/GL déposée le 04/08/22. Mme GUNN Labiley Amivi, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot n° 2183bis et à l'Ouest par le lot n° 2182.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104152/GL déposée le 04/08/22. Mme BAWOULA Soumtinabélé, profession : Assistante Administrative, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 13ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXPROPRIÉS DE LA FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 402, au Sud par le lot n° 406, à l'Est par le lot n° 405 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104153/GL déposée le 04/08/22. M. ABBEY Frédéric Martin, profession : Informaticien, demeurant à FRANCE et domicilié à PARIS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1 13, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 108 et à l'Ouest par le lot n° 106.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104154/GL déposée le 04/08/22. M. ATAYI-AYIKOE Sitsofé Anani, profession : Tailleur, demeurant à LOME et domicilié à BE ALAGLO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 08ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ANYIMANYA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGO et à l'Est par la propriété DJISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104155/GL déposée le 04/08/22. M. ATAYI-AYIKOE Sitsofé Anani, profession : Tailleur, demeurant à LOME et domicilié à BE ALAGLO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEGBLOGNA ABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104156/GL déposée le 04/08/22. M. AGBAKOU Kossivi, profession : Employé Communal, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 35ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIDEKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104157/GL déposée le 04/08/22. Mme ADJODA Ayawa Enyovi épouse DOVI-TOMELAN, profession : Modéliste, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 43ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOVI LABA ATSOUPI, au Sud par la route SANGUERA AGOENYIVE et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104158/GL déposée le 04/08/22. Mme MASHOUD Faizatou, profession : Ménagère, demeurant à LOME AFLAO et domiciliée à LANKOUVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété SANI, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104159/GL déposée le 04/08/22. M. MEDZINYUIE Koamivi, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ATTIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 81ca, situé à SANGUERA DAGBESSITO, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOYI KOMLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104160/GL déposée le 04/08/22. M. NAGNIMARI Yempapou, profession : Réceptionniste, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPATSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104161/GL déposée le 05/08/22. Mme BULUS Housseina, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOTED, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 49ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBONDJOASSOU MIHESSO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104162/GL déposée le 05/08/22. M. DJIDO Komlan, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des lots non numérotés et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104163/GL déposée le 05/08/22. Mme TSITSALO Afi épouse GOZO, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à HOUNTIGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 288, à l'Est par les lots n° 299 et 300 et à l'Ouest par le lot n° 298.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104164/GL déposée le 05/08/22. M. AZIAHA Kokou, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à LOME AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1055 et 1053C, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1053A et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104165/GL déposée le 05/08/22. M. AZIAHA Kokou, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1361B-1362A, au Sud et à l'Est par le lot n° 1361A-1362C et à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104166/GL déposée le 05/08/22. Mme EDOH Aba Maurice E, profession : Cuisinière, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHADJI-DRA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104167/GL déposée le 05/08/22. M. SAMEY Yessou Comlan, profession : Expert-Comptable, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATITSOGBE KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ONG WAGES et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104168/GL déposée le 05/08/22. Mme AKAGLA Adzo, sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHADJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104169/GL déposée le 05/08/22. M. KINI Bessan, profession : Gestionnaire Financier, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU DVA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 639, à l'Est par le lot n° 637B et à l'Ouest par le lot n° 636.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104170/GL déposée le 05/08/22. M. AMEGNIAVE Ablam, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de AKODA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANIGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104171/GL déposée le 05/08/22. M. GAMON Kwasi Afedo, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de ATIGANGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une ligne de haute tension, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBONGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104172/GL déposée le 05/08/22. M. SOKLOU Gagnon, profession : Educateur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AVOUSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104173/GL déposée le 05/08/22. Mme HALAOUI Dihéza, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de ASSIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DOPEGNO, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés DOPEGNO et NOAMENOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104174/GL déposée le 05/08/22. Mme AFANGBEDJI Akossiwa, profession : Thérapeute, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 28ca, situé à ADETIKOPE TSIKPLONOU KONDJI, connu sous le nom de NOLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par la collectivité KOTSAM et une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m et la collectivité KOTSAM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104175/GL déposée le 05/08/22. M. SESSI Senye Tony, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 18A, au Sud par le lot n° 19, à l'Est par une rue en projet de 10m et à l'Ouest par le lot n° 8.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104176/GL déposée le 05/08/22. M. AMEGNONA Augustin Komi, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 3C et 4 et à l'Ouest par le lot n° 3A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104177/GL déposée le 05/08/22. M. ADAMA Dovi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à CINKASSE et domicilié à PIZOSGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ATTOTIDEKA, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés KOUMAKO et AKAKPO, au Sud par la propriété DELIMA, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la route ANEHO ANFOIN de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104178/GL déposée le 05/08/22. M. KLOUSSE Komlan John, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 27, à l'Est par le lot n° 29 et à l'Ouest par le lot n° 24.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104179/GL déposée le 05/08/22. M. MIHESSO A. Komlavi D, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EZOUH et AMEDIGA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104180/GL déposée le 05/08/22. M. HOAFE Koffi Jean, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO LANKOÛVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 68ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO VIEPE, connu sous le nom de DEKAKPUI KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKAKPUI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104181/GL déposée le 05/08/22. M. TEKOE Akoueté Fovi, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 19ca, situé à BE HEDZRANAWOE, connu sous le nom de TOGO 2000, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 04A, à l'Est par le lot n°02B et à l'Ouest par le lot n° 01.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104182/GL déposée le 05/08/22. M. TEKOE Akoueté Fogan, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca, situé à BE HEDZRANAWOE, connu sous le nom de TOGO 2000, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par le lot n° 04A et à l'Ouest par le lot n° 02A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104183/GL déposée le 05/08/22. Mme TEKOE Doko Kossiwa, sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 32ca, situé à BE HEDZRANAWOE, connu sous le nom de TOGO 2000, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 02, au Sud par le lot n° 04B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 03A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104184/GL déposée le 05/08/22. M. SODATONOU Komlan Emile, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KOUDAKPO AKPATSA KOSSI, au Sud par une route de 40m, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par un passage de 04m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104185/GL déposée le 05/08/22. M. ADJAHO Jean Kokou, profession : Menuisier, demeurant et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LABA AGBODJI, au Sud par la propriété LABA AZE et à l'Est par la propriété WOLEGBE AVOUSSOU et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104186/GL déposée le 05/08/22. M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 32a 95ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de LOMEGNO KOPE, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité SOWONOU, au Sud par la réquisition 44118, à l'Est par la collectivité KPEGAN VIADENOU et à l'Ouest par le titre foncier 34328RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104187/GL déposée le 05/08/22. M. TOUDJI Yao Gaston, profession : Géomètre, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPEGAN VIADENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104188/GL déposée le 05/08/22. M. KOUMEDJRO Koffi Nouwozan, profession : Formateur, demeurant à LOME et domicilié à KPOTAANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPEGAN VIADENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104189/GL déposée le 05/08/22. Mme AGAMAH Félicie, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca, situé à LOME TAMANYI, connu sous le nom de TAMANYI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGAMAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104190/GL déposée le 05/08/22. M. TOGBE Mensah, profession : Décorateur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 55ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de NOUVEAU QUARTIER, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété NYAKPO et à l'Ouest par une surface non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104191/GL déposée le 05/08/22. M. SANDA-NABEDE Yomayrou Sossadema, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1759 et 1760, au Sud par le lot n° 1761B' et 1762B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1761A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104192/GL déposée le 05/08/22. M. ANATO Awenefan, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot DU DE 1535, au Sud par le lot n° 2B, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot n° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104193/GL déposée le 05/08/22. Mme BIAO-KPEKPASSE Kalchimou, profession : Fonctionnaire, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SANGUERA DAGBESSITO, connu sous le nom de AFANVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKE GATIGLO KODJOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104194/GL déposée le 05/08/22. M. KOKU-KATEMEPI Komiga, profession : Retraité, demeurant à ANEHO et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 04ca, situé à AGBODRAFO AGBAVI, connu sous le nom de APOUTA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAVI K. KOFFI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104195/GL déposée le 05/08/22. M. SOUDE Koffi Charles, profession : Frigoriste, demeurant à LOME et domicilié à BE AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité LASSEY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104196/GL déposée le 05/08/22. M. YANTOUGUEBINE Yobotome, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EHE ATISSO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104197/GL déposée le 05/08/22. M. AFANGBEDJI K. Sedoufia, profession : Député, demeurant à AGBAVI et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 17ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBATA ALLAGLO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALLAGLO-AGBOKOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104198/GL déposée le 05/08/22. M. WOBENEKOU Nadevi Ayawo S, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOUNOU, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104199/GL déposée le 05/08/22. M. BAYARO Komla Piyabalo, profession : Environnementaliste, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPETCHI AFATSAWO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104200/GL déposée le 05/08/22. M. AYIH-AKAKPO Jean-Christophe Amah Mawule, profession : Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGBE KOFFI MAWUPE CYRILLE, au Sud par la propriété GNON TCHEIN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104201/GL déposée le 05/08/22. M. DOUTI Nakoti, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 69ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété EPOU KOFFI, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la route SANGUERA MISSION TOVE de 30m et à l'Ouest par la réquisition 54147 et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104202/GL déposée le 05-08-2022, M. et Mme AFIDEGNON Komlan Ange et MLAPA Dodji Yvonne épouse AFIDEGNON, professions : Responsable Médical et Assistante Maternelle, demeurant à LOME et domiciliés à ATTIEGOU, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 90ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ATOETA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété AMEGNONA et à l'Est par la route ATTIKPAME ATOETA de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104203/GL déposée le 05/08/22. M. SIATE Jean-Baptiste A, profession : Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUZEAWOU KOFFI et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104431/GL déposée le 16/08/22. Mme DJABAKU Akossiwa Wobuibé, profession : revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété LABA ADANFLISSO, au Sud par la voie de contournement GHANA-TOGO PORT de 50 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104432/GL déposée le 16/08/22. M. TEKOU Zinsou Julien, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à AGOVOUDOU et domicilié à AGOVOUDOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca, situé à AGOVOUDOU, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DARA EDOH et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104433/GL déposée le 16/08/22. M. BRUCE Komlavi, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de KPSSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés AFATCHAO KOMLAVI et des héritiers EWOMVO ETOWOGBE, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ATCHON AYAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104434/GL déposée le 16/08/22. M. KODJO Jérôme, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEKU et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104435/GL déposée le 16/08/22. M. ASSOGBA Koffi, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1229, au Sud par les lots n° 1232 et 1233, à l'Est par la route LOGOTE LANKOUVI de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104436/GL déposée le 16/08/22. M. TENGUE Dom Koffi-Messan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOMATOE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104437/GL déposée le 16/08/22. Mme TAYEWO Marie, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DEKU, au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104438/GL déposée le 16/08/22. M. KODJO Jerome, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104439/GL déposée le 16/08/22. Mme ZANGABA Agbassaou, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 12ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LONHOGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104440/GL déposée le 16/08/22. M. BAGNABANA Bagoubadi, profession : Huissier de Justice, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 804, au Sud par le lot n° 807B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 806.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104441/GL déposée le 16/08/22. M. BAYOR Djima, profession : Comptable Financier, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de YOKOE-KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 20, à l'Est par le lot n° 16 et à l'Ouest par le lot n° 6.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104442/GL déposée le 16/08/22. Mme TAGBA Adjoa, profession : Revendeuse, demeurant à RCI et domiciliée à KOUMASI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 240, au Sud par le lot n° 242B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 243.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104443/GL déposée le 16/08/22. Mme AHIANOU Ayawa Mawuena, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE DU BENIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de GOLOE KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOUKOUYIBO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104444/GL déposée le 16/08/22. M. AZIZ Latif, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104445/GL déposée le 16/08/22. M. ADEKAMBI Mohamed Lawani A, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME SAGBADO et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 265bis, au Sud par le lot n° 267bis B, à l'Est par le lot n° 266bis et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104446/GL déposée le 16/08/22. M. KARBOU Mangliwe, profession : Officier de Police, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 30m, au Sud par le lot n° 1 128, à l'Est par le lot n° 1 131 et à l'Ouest par le lot n° 1 127A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104447/GL déposée le 16/08/22. M. KARBOU Mangliwe, profession : Officier de Police, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAVI-EVA et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104448/GL déposée le 16/08/22. M. EGBARE Tchali, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de LANZOKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU et à l'Ouest par la route KPOGAN LANZOKOPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104449/GL déposée le 16/08/22. Mme DJREKE Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 27, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 28 et à l'Ouest par le lot n° 24.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104450/GL déposée le 16/08/22. M. KLOUVI Yaotsè, profession : Transitaire, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN AZITIGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTA KOSSI HERI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104451/GL déposée le 16/08/22. Mme KITEGI Aku Essenam Enyo, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AYIVON EKPO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété ANAGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104452/GL déposée le 16/08/22. M. AFANOU Komlan Adodo, profession : Médecin, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à AGOVOUDOU, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété FESSOU KPAVOUVOU, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la collectivité AGBODJAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104453/GL déposée le 16/08/22. M. ATIVO Koku Blewunyo, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 13m, au Sud et à l'Est par la propriété KOSSIVI DJAVA et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104454/GL déposée le 16/08/22. Mme ADOH Afua, profession : sans emploi, demeurant et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104455/GL déposée le 16/08/22. M. TARATE Bitalbde, profession : Gendarme, demeurant à AGOE et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1 19A, au Sud par le lot n° 121, à l'Est par le lot n° 120 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104456/GL déposée le 16/08/22. M. AGBAGNON Kodjo Mawunedi, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à BROTHERHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WUASSI et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104457/GL déposée le 16/08/22. M. IDRISOU Habibou et Mme IDRISOU Moukayatou épouse SURAKA, professions : Revendeur et Ménagère, demeurant et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 696, au Sud par les lots n° 701 et 702, à l'Est par une rue existante de 18m et à l'Ouest par le lot n° 698.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104458/GL déposée le 16/08/22. M. DOSSAVI Ayité Dotoalé Guillaume, profession : Commerçant, demeurant à CANADA et domicilié à CANADA de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKI ANANI KOUMA et à l'Est par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104459/GL déposée le 16/08/22. M. KITIKPO Koami, profession : Soudeur à l'Arc, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 10ca, situé à AVEYIME, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 627B, au Sud par la route AGOE NYIVE KEGUE de 30m et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104460/GL déposée le 16/08/22. M. KITIKPO Koami, profession : Soudeur à l'Arc, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 503A, au Sud par une voie express de 80m et à l'Ouest par le lot n° 504.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104461/GL déposée le 16/08/22. M. EKOUE-ADJOKA-A Adadévi Thomas, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104462/GL déposée le 16/08/22. M. ABBEY Abbevi Djedjom, profession : Ingénieur Electromécanique, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOU CONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEDZRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104463/GL déposée le 16/08/22. M. ONIANKITAN Moussa Francis, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGOE NYIVE NIAMASSI, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPLAGAN AYAWA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104464/GL déposée le 16/08/22. Mme NAPO Noufoh épse EDJOH, profession : Institutrice, demeurant à LOME et domiciliée à AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104465/GL déposée le 16/08/22. M. DOWOU Abdul-Monshoud, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 04ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de GAKLI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 291B, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par un lot non numéroté et à l'Ouest par le lot n° 290.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104466/GL déposée le 16/08/22. M. DOUDJABE Tchabrenan, profession : Menuisier Moderne, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZAGLO et à l'Est par la propriété GBEGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104467/GL déposée le 16/08/22. M. EDORH Menyidan, profession : Electricien d'Equipeement, demeurant à LOME et domicilié à BE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEBLOGNA K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104468/GL déposée le 17/08/22. M. SOULEMANA Sahidou, profession : Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLAGANI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104469/GL déposée le 17/08/22. M. SIMFEYA Madjoumata D, profession : Ingénieur Génie Industriel, demeurant à AGOE et domicilié à ATTIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de EZOUVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADRAKI KOFFI M., au Sud par une rue en projet de 28m et à l'Ouest par la propriété ATTILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104470/GL déposée le 17/08/22. M. SODJADAN Komlan A. Hubert, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 49ca, situé à ADÉTIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADODO YAOVI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104471/GL déposée le 17/08/22. Mme ZEBADA Geneviève Akouélé, profession : Revendeuse, demeurant à USA et domiciliée à USA de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue, au Sud par le lot n° 621, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par le lot n° 619B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104472/GL déposée le 17/08/22. M. AGBEZOUKE Kwami, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 00a 96ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAGLO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104473/GL déposée le 17/08/22. Mme KOUNAKE Ablavi Bayi épouse EKPE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKA KOKOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104474/GL déposée le 17/08/22. M. ADJETE Amavi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODAN et au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104475/GL déposée le 17/08/22. Mme AWOUSI Agossivi épouse ADJETE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO AKATO DEME, connu sous le nom de ADADOGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AFOLA, au Sud par la propriété AZOLI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104476/GL déposée le 17/08/22. M. FOLLYGAN Têko Jérôme, profession : Consultant, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de VODOUGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par les lots n° 14 et 15.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104477/GL déposée le 17/08/22. M. ADJETE Amavi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANTHONY et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104478/GL déposée le 17/08/22. M. BOSSOU Tofa Komlan, profession : Délégué Médical, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 91ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la collectivité SOSSOU, à l'Est par la propriété DEKAKPUI et à l'Ouest par la route AKATO VIEPE FRONTIERE GHANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104479/GL déposée le 17/08/22. M. SAMATY Dabiahoun, profession : Administrateur, demeurant et domicilié à DAKAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 619, au Sud et à l'Est par le lot n° 620B et à l'Ouest par la voie rapide de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104480/GL déposée le 17/08/22. Mme AFEDO Akouvi Delali épouse SAMATY, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 51 1, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 512B et à l'Est par une voie rapide de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104481/GL déposée le 17/08/22. Mme AGBEMADZI Afua Wolali, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 619, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 620C et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104482/GL déposée le 17/08/22. M. TCHALA Tcha Gerald, profession : Ingénieur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOKA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104483/GL déposée le 17/08/22. M. BOGUE Kossi Edem, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104484/GL déposée le 17/08/22. Mme AWOUSI Agossivi épouse ADJETE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOSSOUVI et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104485/GL déposée le 17/08/22. Mme AWOUSI Agossivi épouse ADJETE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 26ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWOMAKOU, au Sud et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104486/GL déposée le 17/08/22. M. KOLANI-NAGOURE Tchimbiantja, profession : Officier Colonel, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 154, à l'Est par le lot n° 155 et à l'Ouest par le lot n° 151.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104487/GL déposée le 17/08/22. M. ALLASSANI-SAMARI Gnandi, profession : Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à KOTOKOLI ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 35ca, situé à TOGBLEKOPE ZILIDZI, connu sous le nom de KOTOKOLI-ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBLALAN ASHINYO et à l'Ouest par une rue existante de 21m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104488/GL déposée le 17/08/22. M. AMADEDJISSO Komlan, profession : Employé de Bureau, demeurant à LOME et domicilié à ADIDO-YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 634, à l'Est par le lot n° 637 et à l'Ouest par les lots n° 631 et 632.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104489/GL déposée le 17/08/22. Mme EZIH Afi Elisée-C, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAWE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104490/GL déposée le 17/08/22. M. EZIH Kokou, profession : Inspecteur d'Education Nationale, demeurant à ANEHO et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n°542, à l'Est par le lot n° 541A et à l'Ouest par le lot n° 543B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104491/GL déposée le 17/08/22. M. EZIH Kokou, profession : inspecteur d'éducation nationale, demeurant à ANEHO et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104492/GL déposée le 17/08/22. M. KAMASSA Kossi Mawulawoe, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 43ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPATSA MIDAWO, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par la propriété KAMASSA KOUDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104493/GL déposée le 17/08/22. M. KAMASSA Kossi Mawulawoe, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLEKOU AMETOUMEVI et au Sud par la route LOGOTE ATTIGANGOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104494/GL déposée le 17/08/22. Mme SOGLO Morgane Happyness, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPEHENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1 17, au Sud par le lot n° 1 18B, à l'Est par le lot n° 1 15 et à l'Ouest par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104495/GL déposée le 17/08/22. M. DOMINGO Biliamine, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AZIAMADJI, au Sud par un passage de 08m, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104496/GL déposée le 17/08/22. Mme ZAMBA Abra Edem, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à YOKOE AGBLEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABODE ABA KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104497/GL déposée le 17/08/22. M. SABA Yao Kekeli, profession : Directeur d'Entreprises, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 669, à l'Est par une réserve administrative et à l'Ouest par le lot n° 668A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104498/GL déposée le 17/08/22. Mme EKPE Akuvi épouse DIASSO, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI ALEGBA AKAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104499/GL déposée le 17/08/22. Mme ABBEY Abélé Akouavi épouse ABEVI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1231, au Sud par le lot n° 1235, à l'Est par le lot n° 1234 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104500/GL déposée le 17/08/22. M. NOMENYO Komivi Dzinyoh, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104501/GL déposée le 17/08/22. M. ADRA Komlan et Mme AGBEKO Akossi, sans profession et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIMADO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104502/GL déposée le 17/08/22. M. ADZESSAYA Komi, profession : Employé de Commerce, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca, situé à SANGUERA SAGNRAKO, connu sous le nom de ADIDRONKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ADODO KOMLAN, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété BOCCO ABEVI et à l'Ouest par la route SANGUERA SANYRAKO de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104503/GL déposée le 17/08/22. M. EFOU Kossi, profession : plombier, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca, situé à SANGUERA SAGNRAKO, connu sous le nom de ADIDRONKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADODO KOMLAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété NADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104505/GL déposée le 17/08/22. M. HOSSOU Ayao, profession : Frigoriste, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104506/GL déposée le 17/08/22. M. DE SOUZA Coco Yawovi, profession : Inspecteur des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 93ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ANEHO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 658, au Sud par le lot n° 662, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une réserve administrative spéciale.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104507/GL déposée le 17/08/22. Mme DE SOUZA Julienne Djigbodi Akoélé, profession : Commerçante, demeurant à AGOE NYIVE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 786B, à l'Est par le lot n° 785 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104508/GL déposée le 17/08/22. M. DE SOUZA Dovi Lyno, profession : Technicien en Informatique, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 787A, au Sud par le lot n° 789A, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les lots n° 788 et 786.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104509/GL déposée le 17/08/22. Mme DE SOUZA Akoko Akofa, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 787B, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les lots n° 786 et 784.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104510/GL déposée le 17/08/22. Mme SONABEY Houagnon, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGBETSIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO IRENEE ATTIVI AYELE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104511/GL déposée le 17/08/22. Mme KAWERIDJAO Pehenawe, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIKPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 15ca, situé à SANGUËRA, connu sous le nom de AMEDENTA ZION-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété VIZA MIDOAMEGBE et à l'Ouest par la collectivité VIZA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104512/GL déposée le 17/08/22. Mme APENUVON Ayawa Justine épouse ZOGNAN, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 35ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de WATAKLASSOU KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 522A, au Sud par le lot n° 524 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104513/GL déposée le 17/08/22. M. AGUE Koffi Senyo et Mme BASSALEY Adjoa Sika Omolèyè, profession : Employé et Aide-Soignante, demeurant à USA et domiciliés aux USA de passage régulier à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 191, à l'Est par le lot n° 192 et à l'Ouest par le lot n° 188.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104514/GL déposée le 17/08/22. M. PAGNA Kobilé, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIADEVI DANIEL KOMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104515/GL déposée le 17/08/22. Mme TSOLENYANU Adjo Djifa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104516/GL déposée le 17/08/22. Mme LAWSON Dopé R. D'ete, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KPATA NIGA, à l'Est par la propriété KPATA KOKOU AKOU et à l'Ouest par la propriété LAWSON DOPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104517/GL déposée le 17/08/22. Mme LAWSON Dopé R. D'ete, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 48ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KPATA HODO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104518/GL déposée le 17/08/22. Mme DJADOU Ablavi Délali épouse GUIDI, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à DABARAKONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot n° 776, à l'Est par le lot n° 778 et à l'Ouest par le lot n° 777A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104519/GL déposée le 17/08/22. M. SOGLO Kossi Mawulikplimi, profession : particulier, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 68ca, situé à LOME AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODEDJI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104520/GL déposée le 17/08/22. M. ALFA-KAZA Kassim, profession : revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité HOLO AVLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104521/GL déposée le 18-07-2022, Mme GOGA Abra Viedzame Olga, profession : sans profession, demeurant à SUISSE et domiciliée à SUISSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 57ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 204, au Sud par les lots n° 208 et 209, à l'Est par le lot n° 205 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104522/GL déposée le 18/08/22. M. GALLEY François A, profession : ancien ministre, demeurant à LOMÉ et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 78ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par le lot n° 195, à l'Est par le lot n° 193 et à l'Ouest par une voie de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104523/GL déposée le 18/08/22. M. LAWSON Laté Barthelemy, profession : Médecin, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 81ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIOVI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 195, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 198 et à l'Ouest par les lots n° 193 et 194.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104524/GL déposée le 18/08/22. M. DEGBE Koffidjé Aménouglo, profession : revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SAKPLETOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SAKPLETOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104525/GL déposée le 18-07-2022, M. DEGBE Koffidjé Aménouglo, profession : Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AGOE NYIVE DALIKO, connu sous le nom de SAKPLETOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPABLA DJISSA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104526/GL déposée le 18/08/22. M. et Mme FOLI Kangni Zoundah et MOUSSOUGAN Loetitia, professions : Géomètre Topographe et commerçante, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TANMANY, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 12, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 18B et à l'Ouest par la propriété KPOTCHI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104527/GL déposée le 18/08/22. M. et Mme FOLI Kangni Zoundah et MOUSSOUGAN Loetitia, professions : Géomètre Topographe et Commerçante, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route SANYRAME ZOPOMAHE DE 28M ? AU Sud et à l'Est par la propriété MOUSSOUGAN GRACE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104528/GL déposée le 18/08/22. M. FIOEKOU Togbé, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ANFAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 867, au Sud par le lot n° 871, à l'Est par le lot n° 870 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104529/GL déposée le 18/08/22. Mme ELESSESSI Kokoe, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOYI K. KOUAMI RENE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104530/GL déposée le 18/08/22. M. AHOSSOU Komlan, profession : Hôtelier, demeurant à LOME et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 797, à l'Est par le lot n° 800 et à l'Ouest par le lot n° 798B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104531/GL déposée le 18/08/22. M. WESSINOU Dégbœ, profession : Employé de Banque, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 76B, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 74.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104532/GL déposée le 18/08/22. Mme AJAVON Ayelegan, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104533/GL déposée le 18/08/22. M. GLASSOU Koffi, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 16ca 50, situé à SANGUERA FOZUI, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWOUVE FOFO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104534/GL déposée le 18/08/22. M. et Mme ADI Kokou et ATTOH Akouélé Rosaline épouse ADI, professions : Transporteur et Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliés à ADETIKOPE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 85ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les propriétés AHOCOUI et ABOUZI, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété ADI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104535/GL déposée le 18/08/22. M. et Mme ADI Kokou et ATTOH Akouélé Rosaline épouse ADI, professions : Transporteur et Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliés à ADETIKOPE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADIPE et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104536/GL déposée le 18/08/22. M. BUCKNOR Koffi Dodji, profession : responsable commercial, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 393A, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est la rue TCHALA de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104537/GL déposée le 18/08/22. M. BUCKNOR Koffi Dodji, profession : Responsable Commercial, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 04ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 681, au Sud par le lot n° 692, à l'Est par les lots n° 683, 686, 687 et 690 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104538/GL déposée le 18/08/22. M. TOSSOU Adabiam Koffi, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMAKO KOFFI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104539/GL déposée le 18/08/22. M. SEMEGNO Messan Kokou, profession : Chauffeur, demeurant à WOGBA et domicilié à KPEMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKPO LONHOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104540/GL déposée le 18/08/22. M. SEMEGNO Koffivi, profession : professeur de CEG, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HOEDJI KOAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104541/GL déposée le 18/08/22. Mme AMOUDJI Akoua épouse KOSSI, profession : Assistante Médicale, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 194A, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par le lot n° 193.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à KOSSI Freddy Nouna et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104542/GL déposée le 18/08/22. M. SAMBIANI Dambé, profession : Officier de Gendarmerie, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de WOUDIKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YIBOKOU FOFO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104543/GL déposée le 18/08/22. Mme KOUASSIVI Atui Kokovi Gretta, profession : retraitée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de MESSAN-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la famille royale LAWSON, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104544/GL déposée le 18/08/22. Mme ADZAFO Abra Vomewo épouse AGBOTE, profession : retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPAMI, au Sud par la propriété GOVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104545/GL déposée le 18/08/22. Mme DOGBEVI Glaris, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYATOR et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104546/GL déposée le 18/08/22. Mme BADJA Mansama' sso, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AGBEVE KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONYO ATIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104547/GL déposée le 18/08/22. M. WONAME Kofi, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOU KOMLA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104548/GL déposée le 18/08/22. M. et Mme TETE Koffi et SOGBO-ASSAFO Essi épouse TETE, professions : Enseignant et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à SAGBADO, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGUIDI MIDODZI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104549/GL déposée le 18/08/22. M. AYIVI Koffi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété HOUNKOU KOKOU, à l'Est par une voie de 50m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104550/GL déposée le 18/08/22. M. DEGBEVI Kokou, profession : Géomètre-Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 43ca, situé à AGBODRAFO KPSSI, connu sous le nom de DRAFOE KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la collectivité DRAFOE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104551/GL déposée le 18/08/22. M. DEGBEVI Kokou, profession : Géomètre-Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 47ca, situé à AGBODRAFO KPESSE, connu sous le nom de DRAFOE KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par l'emprise du Lac TOGO, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité DRAFOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104552/GL déposée le 18/08/22. M. AGUIAR Adjayi Olatoundji, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à ANEHO KOSSI, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NUNYAKPEN AKOVI TADOUGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104553/GL déposée le 18/08/22. M. AMEVOR Koami, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZIGUIDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON KOMLAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104554/GL déposée le 18/08/22. M. AZIANOU Yao Dodji, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIADEVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104555/GL déposée le 18/08/22. M. KETEV Charles Armel, profession : Entrepreneur, demeurant à FRANCE et domicilié à PARIS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANRYAKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GABA KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104556/GL déposée le 18/08/22. Mme GNAKADE Awibèlè Denise, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOH GLIGBE T. A, au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104557/GL déposée le 18/08/22. Mme GNAKADE Bilabibe épouse N'DATOU, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME AGOE et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOH GLIGBE T. A et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104558/GL déposée le 18/08/22. Mme GNAKADE Awibèlè Denise, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DOH GLIGBE T. A, au Sud et à l'Ouest par des propriétés non dénommées et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104559/GL déposée le 18/08/22. M. NOLAKI Meheza, profession : Electronicien, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLAN MESANH et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104560/GL déposée le 18/08/22. Mme ZEBADA Gladys Kayi épouse ONISSAH, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un autre quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 10ca, situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A et PARCELLE B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIMADZI KODZO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104561/GL déposée le 18/08/22. M. AZAGLO Komi Gabriel, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ABOBOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO et au Sud par une route existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104562/GL déposée le 18/08/22. M. NABEDE A. Essowedeou, profession : Transporteur, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104563/GL déposée le 18/08/22. M. AMEWOA Agbessi Komla, profession : Economiste, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOGO AKAKPO ASSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104564/GL déposée le 18/08/22. M. DJAKOUTI Mitré, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NAKPO KOMLAN et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'église des ASSEMBLEES de DIEU DE ZOSSIME et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104565/GL déposée le 18/08/22. M. TEKOU Kossi Biova, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HADETA et au Sud par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104566/GL déposée le 19/08/22. M. AYITSE Kokou, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à LOME AFLAO TOTSI, connu sous le nom de TOTSI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1696A, au Sud par le lot n° 1695B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 1705 et 1706.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104567/GL déposée le 19/08/22. Mme TANGAO Rafiatou épouse GNON, profession : Accoucheuse Auxiliaire, demeurant à TSEVIE et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104568/GL déposée le 19/08/22. M. AWUI Koami, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AKPAKOU KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104569/GL déposée le 19/08/22. M. SAMA Kossi E, profession : Directeur d'Hôtel, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 14, au Sud par le lot n° 18, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 15.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104570/GL déposée le 19/08/22. M. KAMINA Akizou, profession : Etudiant, demeurant à SOKODE et domicilié à KEDIA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATSANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOE et AZIADOR et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104571/GL déposée le 19/08/22. M. DATAGNI Bougonou, profession : Inspecteur Trésor, demeurant à SANGUERA et domicilié à KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LANDIBA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104572/GL déposée le 19/08/22. M. AFETSIANYI Komi Kpoti, profession : Employé de Bureau, demeurant à SOKODE et domicilié à KPANGALAM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104573/GL déposée le 19/08/22. M. ISSIFOU Mouhamadou, profession : Comptable, demeurant à AGOE et domicilié à RESERVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 528, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 53 et à l'Ouest par le lot n° 529A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104574/GL déposée le 19/08/22. Mme AGBEVE Abla Enyonam, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à TONOUKOUTI, connu sous le nom de DOUME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104575/GL déposée le 19/08/22. Mme VIAGBO Ayawavi P, profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPEHENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBITOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104576/GL déposée le 19/08/22. M. AGUIAR Aniola, profession : Plombier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 197, au Sud par la route ADIDOGOME AGOENYIVE de 20m, à l'Est par le lot n° 200 et à l'Ouest par le lot n° 196.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104577/GL déposée le 19/08/22. Mme DIALLO Akissi épouse RUDIGER, profession : Cuisinière, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca, situé à AGBODRAFO KPOGAN, connu sous le nom de AGBETIKO SEDJRO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBAVITO S, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104578/GL déposée le 19/08/22. M. KPANTE Madjom, profession : Directeur Technique, demeurant à KPAL-KPOGANDI et domicilié à KPAL-KPOGANDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO KPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KINI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104579/GL déposée le 19/08/22. Mme SODJI Kobavi Ahoueffa, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de KPONTAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KPONTAVI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'association FAVOUR OF GOD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104580/GL déposée le 19/08/22. M. DIMAKE Komivi Dodji, profession : Coiffeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE BALISSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104581/GL déposée le 19/08/22. M. KOFFI Sourou K. Heva, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 76ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEZUKE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104582/GL déposée le 19/08/22. Mme HAZOUME Houevo épouse KOFFI, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANYIGBOLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104583/GL déposée le 19/08/22. M. APEGNOWOU Amétoco, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 239, au Sud par le lot n° 243, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 241.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104584/GL déposée le 19/08/22. M. APEGNOWOU Amétoco, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1006, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par le lot n° 1004 et à l'Ouest par le lot n° 1008.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104585/GL déposée le 19/08/22. M. AGBALENYO Komlavi, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOGLEAMENOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104586/GL déposée le 19/08/22. M. BOUWODO Kodjo Mizombléwou, profession : Agent de Recouvrement, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 71ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de MONENOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route DAGUE AGBODAN KOPE, au Sud par la propriété OTTO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104587/GL déposée le 19/08/22. M. MONTCHO Jean-Claude, profession : directeur général, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à KPEME, connu sous le nom de SEWATSIKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNKPATI et au Sud par la route nationale n°2 LOME ANEHO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104588/GL déposée le 19/08/22. M. HAMZAH Abdoul-Aziz, profession : Technicien de Laboratoire, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104589/GL déposée le 19/08/22. M. AGBETOMEY Seelom Jerry, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité LOTA et à l'Ouest par la route MISSION TOVE AGOE NYIVE de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104590/GL déposée le 19/08/22. M. DOVLO Komlan Brother, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par le lot n° 3BA et à l'Ouest par le lot n° 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104591/GL déposée le 19/08/22. M. AMEDJONEKOU Eklou, profession : Prêtre, demeurant à AFAGNAN GBLETTA et domicilié à AFAGNAN GBLETTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 56ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de GADJAMADJA, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété ATTIGLAH, à l'Est par la propriété SOTIEDE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104592/GL déposée le 19/08/22. M. SOKOU Agbedoufia, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 38ca, situé à LOME BE, connu sous le nom de DENOUIWUIME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par le lot n° 7 et à l'Est par les lots n° 9 et 10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104593/GL déposée le 19/08/22. M. DEKU Kodzo Setsoafia, profession : Ingénieur Mécanique, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104594/GL déposée le 19/08/22. M. DEKU Kodzo Setsoafia, profession : Ingénieur Mécanique, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 387, au Sud par le lot n° 388B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBEDJINOU DOVI DUDE 1608.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104595/GL déposée le 19/08/22. M. DJRAKA Kuma, profession : Médecin, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOMASSI KOSSI LOUIS et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104596/GL déposée le 19/08/22. M. LIMOAN V. Frédéric, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 62ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KONATE AWA et à l'Est par la propriété ATIGAN KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104597/GL déposée le 19/08/22. Mme ETEKPOR Yawa Kobile épouse GNANDE, profession : Retraîtée, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE, connu sous le nom de ATTIEGOU ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOYI AFANTSAO et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104598/GL déposée le 19/08/22. M. AYI Messan Koumako, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à DABARAKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de APOUGBLE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETOUH KODJOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104599/GL déposée le 19/08/22. Mme SODJI Ahliba, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1227, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 1230 et à l'Ouest par le lot n° 1226.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104600/GL déposée le 19/08/22. Mme MOHAMED Achetou, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 81ca, situé à DANGBESSITO, connu sous le nom de ZOGBETONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOYI et AGNIGBAGNO et au Sud par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104601/GL déposée le 19/08/22. Mme ASSOU Martine Emmanuela, sans profession, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME AFLAO HETSIAMI, connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 485, à l'Est par le lot n° 488 et à l'Ouest par les lots n° 483 et 484.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104602/GL déposée le 19/08/22. M. ANI Anibazan, profession : Agent des Douanes, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier et d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 91ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de BAYEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné :
PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la propriété FOLY, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.
PARCELLE B : au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104603/GL déposée le 19/08/22. M. TCHANGAI Wembou Amana, profession : Gendarme, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 60ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité HODOR, au Sud par la propriété DLINYA JULIENNE, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la collectivité AHIALE LABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104604/GL déposée le 19/08/22. Mme KUEVIKOE Ayélé Mawule épouse AMADEDJISSO, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME-WESSOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca, situé à LOME AFLAO AVEDI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 369 et 370, au Sud par les lots n° 364 et 365, à l'Est par le lot n° 368 et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104605/GL déposée le 19/08/22. M. DIWENDY Cyrille Atsu, profession : Electronicien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBEVI KOMLAN ADJEODA et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104606/GL déposée le 19/08/22. M. ADODO Didier A. Sewodo, profession : Formateur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 02ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de NIMANYA, préfecture des Lacs et borné au Nord par les lots n° 421, 422 et 423, au Sud par les lots n° 426 et 427, à l'Est par une rue en projet de 20m et à l'Ouest par le lot n° 424bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104607/GL déposée le 19/08/22. Mme TCHARA Mazalo, profession : Assistante de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE-KPODJI, connu sous le nom de NETIKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GNATIKAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104608/GL déposée le 19/08/22. M. AWESSO Lanado, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HOUNGO DOSSA NOEL, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la route ADETIKOPE DJAGBLE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104609/GL déposée le 19/08/22. M. BELLO Kossi, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO AKATO DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à SAGBADO AKATO DEME, connu sous le nom de DIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KATE MIDAWO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104610/GL déposée le 19/08/22. M. ABIH Lassé Komlan, profession : Employé de Banque, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA SANYRAKOR, connu sous le nom de SANYRAKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AZOUGO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la réquisition n° 42427.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI